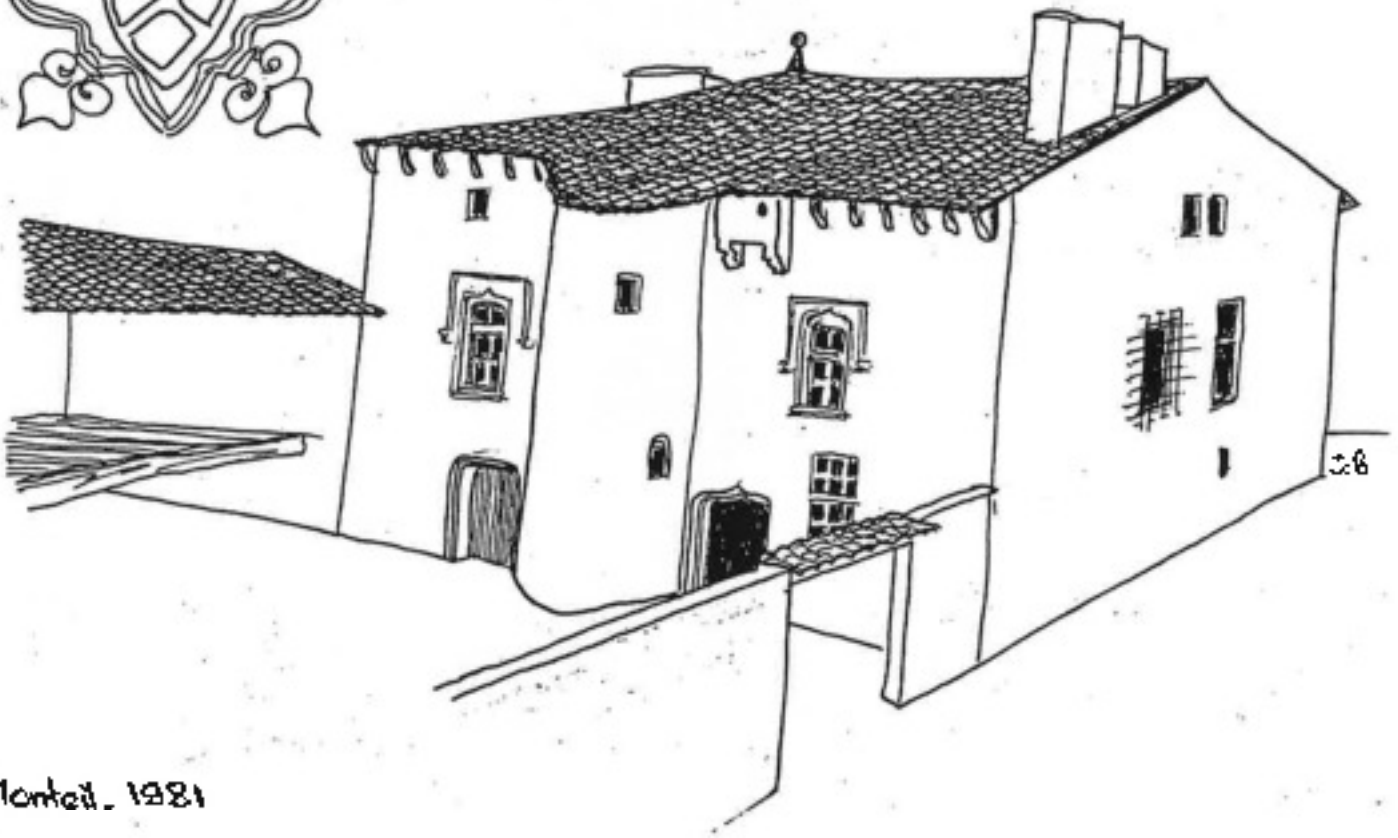
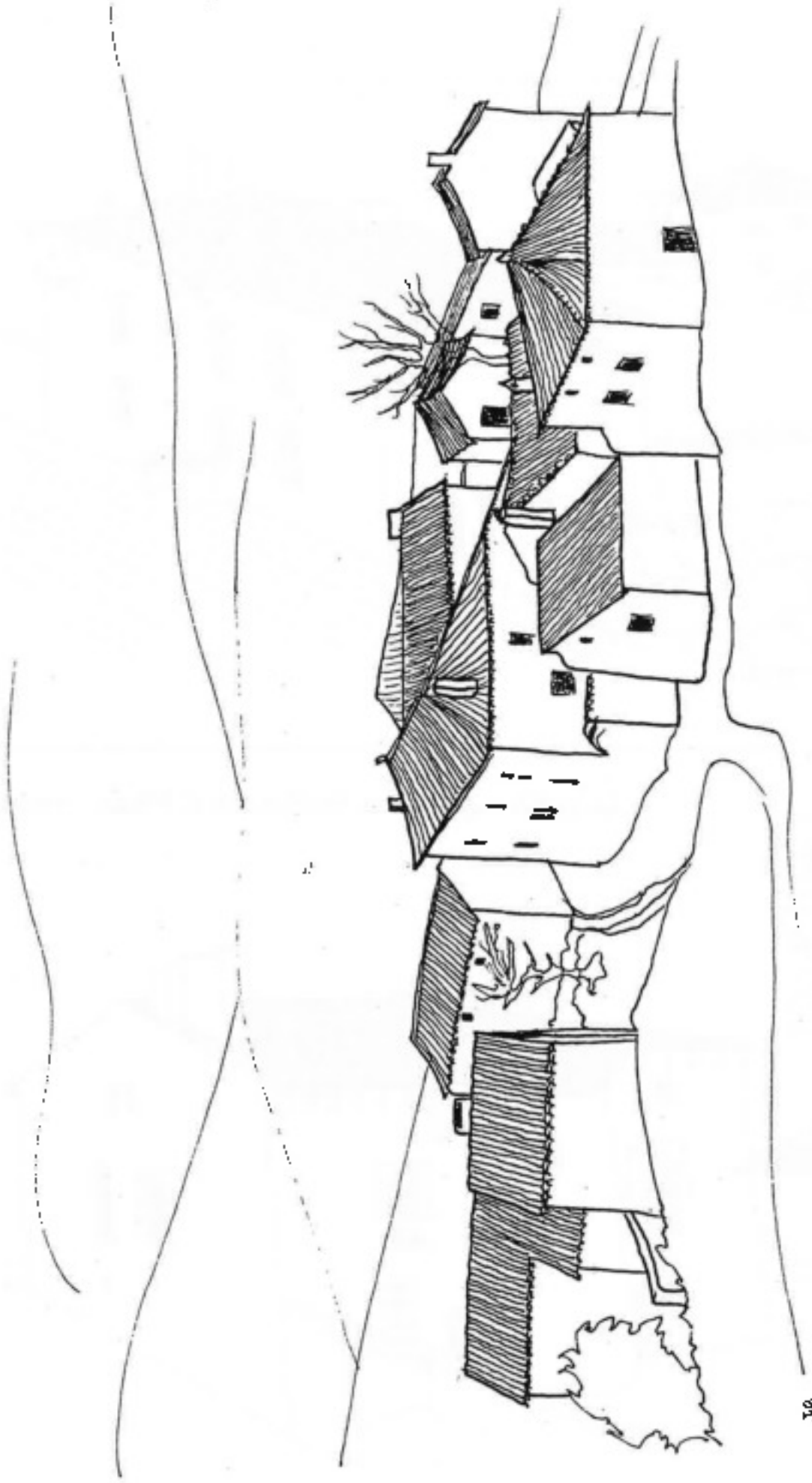


Le "petit château" de Guilleumo d'Allier - XVI^e siècle





Hameau de Méjevraud (commune de Lamoignon) - 1982

30

Effectivement Monteil est maintenant une coseigneurie à trois car, en 1674 et en 1679, Monteil est signalé comme « une seigneurie qui appartient au Sr de La Batye, aux heirs du Sr des Boses et aux Jésuites du Puy à cause de leur prieuré de Macheville ».

Le 20 janvier 1684, Claudine de Reboullet, fille d'Antoine de Reboullet, se marie et apporte en dot le château et le domaine de Monteil à **François Christophe de Lestrangle**.

Leur fille Françoise épouse en 1720 **François de Tournon de Chanaille** et hérite du château de la Banne-Cour à Monteil. Ils sont, en 1724, mentionnés comme « dame et seigneur de Monteil ».

Ce sont probablement eux qui vendent toutes leurs possessions de Monteil à **Joseph de Beaumont-Brison**, comte des Boses et de Solignac. En effet, suivant le Livre de reconnaissance de 1756, la seigneurie de Monteil appartient alors en totalité aux Beaumont-Brison, à l'exception des biens des Jésuites du Puy.

Pour acquitter de grosses dettes faites par son fils, François Denis de Beaumont-Brison vend, vers 1785, la seigneurie de Monteil à **Jérôme de Traversier**.

Celui-ci avait été fait chevalier de Saint-Louis, pour sa bravoure à la bataille de Tidon comme capitaine au régiment de Foix. Il deviendra lieutenant-colonel dans ce régiment avant de quitter le service vers 1785.

*

Jérôme de Traversier était le fils de Jean-Baptiste de Traversier, avocat juge des terres du marquis de Brison, qui habitait le hameau des Merles, près de Monteil. Il était le petit-fils de Jean Pierre Traversier qui, en 1702, se retrouvait châtelain de Macheville et maire de Lamastre. Receveur des tailles au Puy, il avait épousé vers 1680 Marie, fille naturelle de Louis des Boses, de la branche des Boses de Saignes installée à Mazeyraud, et il est intéressant d'en raconter l'histoire.

Nous avons vu que c'était un certain Pierre des Boses qui avait vendu, vers 1610, sa part du domaine des Boses à Pierre II des Boses seigneur et baron de Solignac et qu'il était venu se fixer à Mazeyraud.

Il a un fils, Jacques des Boses de Saignes, qui épouse Félise d'Intres et habite aussi Mazeyraud. Ils ont trois enfants, Louis l'aîné, Jean-Pierre qui deviendra prieur de Saint-Hélis-de-Châteauneuf et Catherine qui épouse Henri Chocho des Morfins.

Jacques des Boses fait en 1622 un testament par lequel il lègue une somme modique à chacun de ses enfants et institue sa femme son héritière universelle. Elle a la charge de transmettre son héritage à celui de ses enfants qu'elle aimera le mieux (?). Dans le cas où cet héritier viendrait à décéder sans postérité, l'héritage doit être substitué à l'autre fils ou, à défaut, à leur fille.

Félise d'Intres choisit comme héritier son fils aîné Louis qui avait épousé Ysabeau de Montgros, veuve de M. de Chervil. Mais Louis n'a pas d'enfant légitime, seulement une fille naturelle, Marie, qui épouse Jean Pierre Traversier...

Ysabeau de Montgros, avec la complicité de Jean Pierre Traversier, tente d'accaparer tous les biens substitués ou non substitués. Elle arrive à obtenir de son mari, qui est officier et réside peu souvent à Mazeyraud, un testament avec donation réciproque de tous ses biens, et certaines réserves en faveur de Traversier.

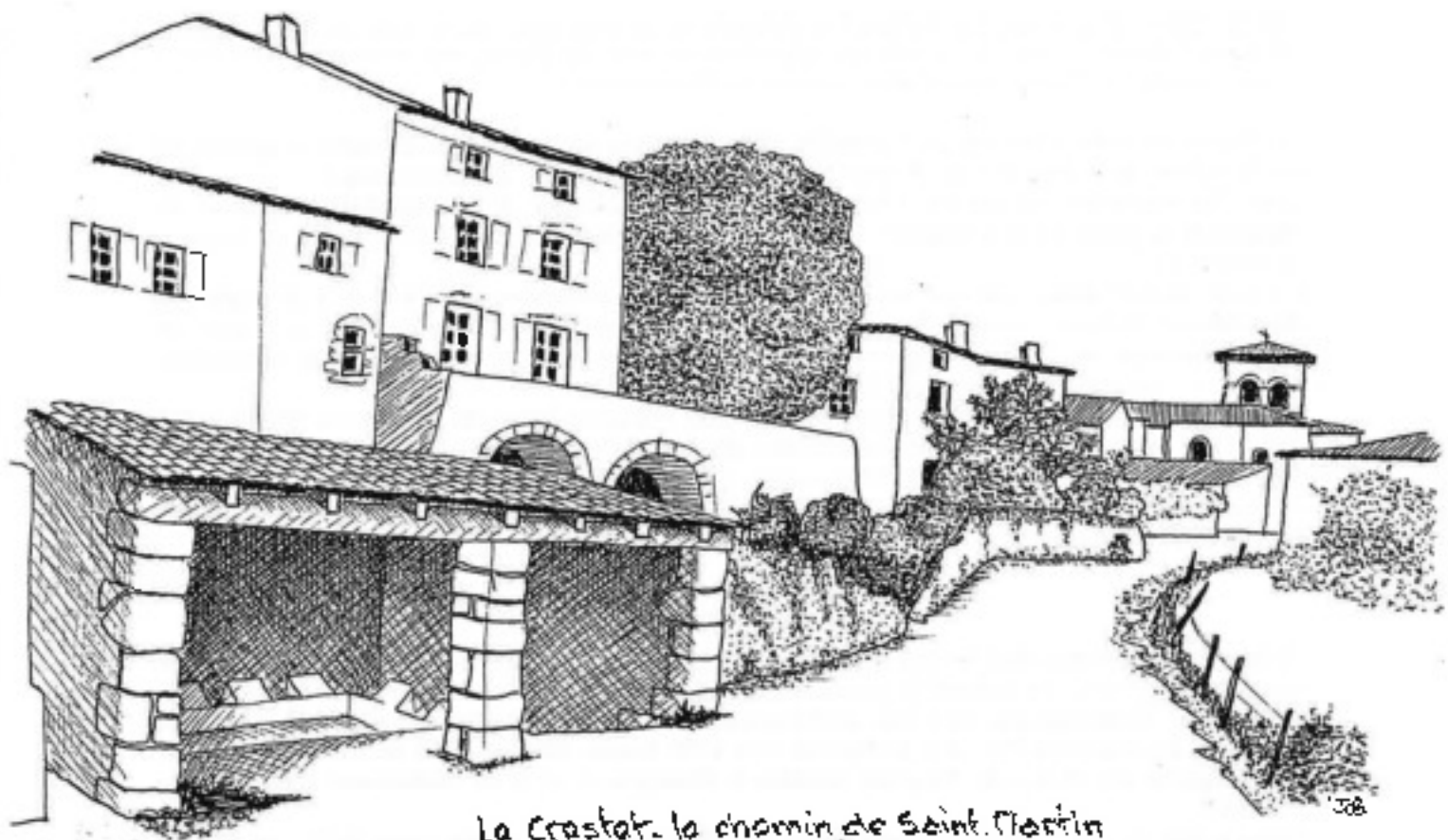
Mais cette donation est contestée par les autres enfants de Félise et les relations de Louis des Boses avec sa femme s'enveniment.

Malade, Louis des Boses se trouve à Lyon en juin 1682. Apprenant son état, Traversier va le retrouver clandestinement et parvient à lui extorquer un testament en sa faveur. Deux jours après, Louis des Boses meurt.

Le jour de l'inventaire des biens du défunt, Traversier se présente donc en « maître » à Mazeyraud. Comme on refuse de l'y recevoir, il attaque la maison à main armée, enfonce les portes et s'empare de tout ce qui s'y trouve, mobilier, bestiaux, denrées, titres et papiers de famille.

Nous ne connaissons pas les suites du long procès en nullité et captation d'héritage intenté par le prieur Jean-Pierre des Boses et sa soeur Catherine à leur mère et à leur « beau-frère »...

La belle et grande maison au centre de Mazeyraud, appelée suivant la tradition « maison du notaire », serait la maison de Jean de Mas Eyraud, occupée par la suite par les des Boses et les Traversier.



La Crastot. le chemin de Saint Martin



La Crastot. l'église et le presbytère

LA PAROISSE, L'ÉGLISE DU CRESTET

Paroisse du Crestet

Quelques dates :

- 1164. Avec celles d'Arlebosc et de Montrond (Sainte-Marguerite), une église de *Cresta* figure dans la bulle du pape Alexandre III comme possession du chapitre de Notre-Dame du Puy. Une église de *Cresta* est également citée dans les tables des décimes ecclésiastiques de 1275.

L'église d'Arlebosc appartenait depuis longtemps au chapitre du Puy, et il est vraisemblable que cette église, pour récupérer des dîmes, ait créé deux églises (chapelles) de l'autre côté du Doux, dans un secteur peu habité entre Monteil et Colombier-le-Jeune où les Bénédictins de Saint-Chaffre ne s'étaient pas encore implantés par l'intermédiaire de leur prieuré de Macheville.

Ceci expliquerait la curieuse situation de l'église du Crestet à l'extrémité du village alors que, plus tard, elle aurait dû être implantée à proximité de la petite place qui s'est créée au carrefour de la route de Tournon et de celle de Boucieu.

Une première église aurait donc existé dès le XII^e siècle au Crestet.

- 1447. Dans le terrier de Retourtour de 1447, il est précisé que la seigneurie de Retourtour possède la cure du Crestet occupée par Jean Verrier. Nous avons ainsi le premier nom d'un curé au Crestet.

- 1464. La paroisse du Crestet, qui figure dans les estimés de 1464, est une paroisse pauvre. Il est vrai qu'il n'y a que 16 feux, contre 48 à Arlebosc et 55 à Empurany. En 1516, l'imposition de la cure du Crestet est une des plus faibles du Haut-Vivarais : 1 livre 10 sols.

- 1689. Il y a 280 catholiques sur la paroisse pour 6 protestants. Le Crestet est un village catholique.

- 1747. « Le 1er août 1747 a été enterré dans le chœur de l'église paroissiale du Crestet messire Jean Louis Berrion, prieur dud., âgé de cinquante deux ans, étant muni des sacrements de la Pénitence, l'eucharistie et l'extrême unction. Ont été présents au convoi funèbre : Jean Pierre Murquet et Antoine Philibert, illétrés, enquis - Combette, curé de Désaignes, archiprêtre ». C'est le père Vigne qui note ceci dans ses cahiers. Nous y remarquons une interruption de trois ans dans le pastoral de ce curé Berrion, du 3 août 1732 à la fin-juin 1737. Un curé Bonclut le remplace provisoirement et prend le titre de curé. Les intermittences du curé Berrion doivent être attribuées à une santé frêle et délicate qui le maintenait dans un état habituellement malade.

vers 1780. Le curé est Joseph Bruschet, depuis au moins 1757 au Crestet. Il jette les fondations d'une nouvelle église au Crestet, au nord de l'ancienne. Le curé Bruschet paraissait avoir du goût et des dispositions pour la mécanique. Il avait un petit atelier pourvu d'un tour et d'une forge et, dans ses moments de loisirs, il s'occupait à quelques ouvrages légers de menuiserie et de serrurerie. Il est nommé en 1782 prieur de Saint-Romain-de-Lerps. Il y meurt d'une attaque d'apoplexie dans son atelier, le 15 prairial An II (3 juin 1794) en limant une clef.

- 1786. Le 18 janvier 1786, la nouvelle église est bénite par le curé-prieur Vallon.

1790. À partir de 1790, il n'y a plus de culte au Crestet. Le curé Vallon ayant refusé de prêter serment. Toutefois, entre 1792 et 1795, les offices sont assurés secrètement par un prêtre réfractaire : Jean-François Bourmier.

- 1795. Le culte officiel est rétabli le 17 décembre 1795 avec la prise de fonction du curé Blanc. La paroisse du Crestet, jusque-là dépendant du diocèse de Valence, est rattachée au diocèse de Viviers. Les fermes et hameaux de Peyret, des Garniers, et de Bonneton, précédemment sur la paroisse d'Empurany, font maintenant partie de la paroisse du Crestet.

- 1825. Il y a 400 catholiques pratiquants (256 communicants) et 14 protestants sur la paroisse. Deux confréries sont signalées : celle du Saint-Sacrement et celle du Rosaire.

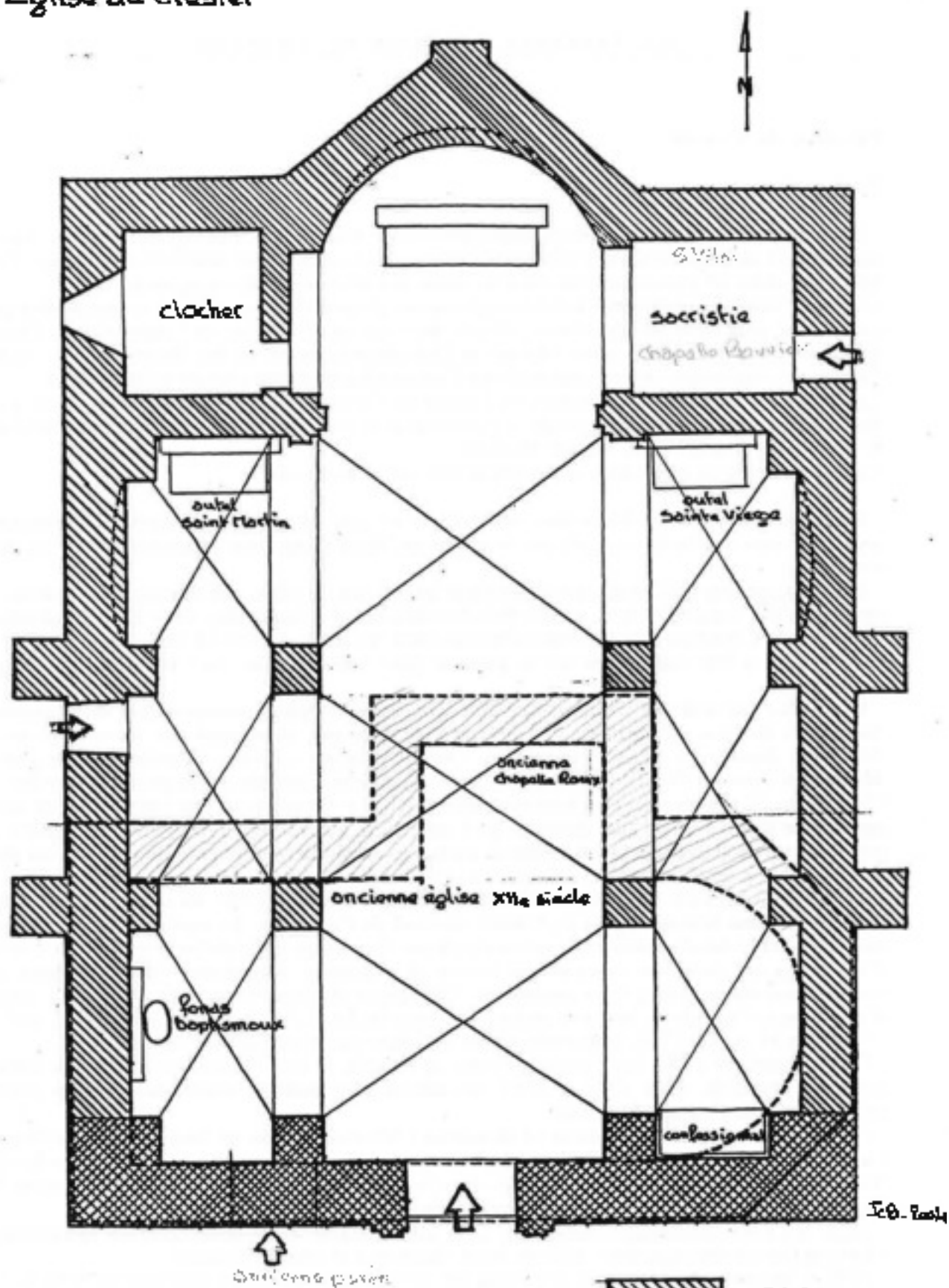
- 1852. L'ancien cimetière autour de l'église est supprimé. Le nouveau cimetière est béni le 30 mai 1852.

- 1857, 1868, 1921... Différentes missions sont prêchées tout au long du XIX^e siècle au Crestet.

1941. Il y a 150 participants à la messe, 15 communions solennelles par an, 6 enfants de chœur, 4 religieuses.

- 1994. Départ du Père Saby, dernier prêtre résidant au Crestet.

Eglise du Crestet



L'église du Crestet

Il y avait donc certainement une église au Crestet au XV^e siècle, et très probablement depuis le XII^e siècle. Ce n'était qu'une modeste chapelle normalement orientée vers l'est, dont l'axe était ainsi parallèle à la route. Le côté sud de la nef, sur lequel se trouvait le portail de l'église, était au droit de la façade de l'église actuelle.

Cette église avait au moins une chapelle votive appartenant à la famille Roux (qui a donné son nom au hameau de Roux à l'entrée du Crestet, côté Lamastre) où étaient enterrés plusieurs de ses membres.

Le 31 août 1765, Joseph Bouvier, âgé de 43 ans est inhumé dans la nef de l'église.

Un autel était dédié à Saint-Eloi, le patron des muletiers, des rouliers et des maréchaux ferrants, comme le représente naïvement le beau tableau qui était dans l'église et qui est maintenant déposé au château-musée de Fourmon. Il est d'ailleurs possible que cette première église ait été placée sous le patronyme de saint Eloi. Il n'y avait qu'une seule cloche, « *bien petite* », placée dans l'alvéole d'un petit mur clocher qui devait dominer le portail.

A l'ouest, un grand terrain non bâti, appelé sur le cadastre de 1835 « *église* », s'étendait jusqu'à la route actuelle qui descend aux Girauds. C'est sur ce terrain, dont nous ne connaissons pas l'ancienne destination, qu'a été construite la mairie en 1842, ainsi que diverses maisons, et qu'a été implanté le nouveau cimetière.

L'église était entourée d'un petit cimetière, dont une partie était à l'emplacement du parvis actuel et bordait l'ancienne route beaucoup plus étroite que la rue actuelle. Le cimetière « *se trouve sur la façade sud de l'église sur laquelle est située sa porte d'entrée, de sorte qu'on ne peut y accéder qu'en traversant le cimetière et en passant sur les fosses nouvellement recouvertes ...* ».

Un chemin descendait perpendiculairement à la route, derrière l'abside de l'église, vers les Girauds. Il longeait à gauche la partie basse du cimetière et à droite le presbytère et son petit jardin.

La belle croix sculptée, que l'on peut dater de la fin du XVI^e siècle, était au milieu de ce cimetière dans l'axe du portail de l'église. Le portail de la nouvelle église étant légèrement décalé vers l'est par rapport à l'ancien, cette croix n'a dû être que très peu déplacée en 1861.

En 1688, la couverture de l'église est refaite et on procède au « *raccommodage de la cloche qui menace de tomber* ». En 1706, on répare de nouveau la ferrure de la cloche, et également les balustres du chœur.

En 1744, l'église est pratiquement en ruine et on prévoit déjà d'en reconstruire une autre.

*

Ce n'est qu'en 1784 que la construction de la nouvelle église est adjugée à François Néron, maître-maçon à Macheville. Celui-ci, ayant presque terminé son travail, en réclame vainement le paiement. Il précise que seule reste à terminer « *la voûte de la chapelle du Sieur Bouvier, érigée dans ladite église* ». Il s'agit de l'actuelle sacristie.

C'est un projet important dont le coût, élevé pour une petite paroisse, explique les difficultés de paiement : une nef et des bas-côtés à trois travées couverts en voûtes d'arête, un chœur en cul-de-four, un clocher de plan carré à l'italienne avec deux baies géminées à plein cintre sur chaque côté, une chapelle votive (famille Bouvier). Il n'y avait pas de sacristie à l'époque dans les églises rurales : le prêtre revêtait ses ornements derrière l'autel...

Compte tenu de ses nouvelles dimensions, l'église ne pouvait plus être orientée vers l'est. Elle est donc maintenant orientée vers le nord et le chœur est fondé sur une terrasse avec remblais. Il est peu probable qu'il y ait une crypte qui aurait coûté cher, mais ceci peut expliquer le fait qu'aucune des pierres sculptées de l'ancienne église, probablement jetées dans le remblais, n'ait été retrouvée. Seules les pierres simplement équarrées pouvaient être réutilisées dans une nouvelle construction.

La largeur de l'église actuelle est donc exactement la longueur de la nef de l'ancienne église.

Quand l'église est bénite en 1786, le sol est toujours en terre battue, le clocher n'est élevé que jusqu'au niveau haut des murs de la nef et la façade définitive côté rue n'est pas construite. Le mur latéral sud de la nef, le portail et le petit mur-clocher de l'ancienne église sont provisoirement conservés.

Il y a alors dans l'église un autel dédié à la Sainte-Vierge, un autre dédié à Saint-François-Régis et un troisième dédié à Saint-Eloi dans la chapelle des Bouvier.

Avec la difficile période de la Révolution et de l'Empire, l'église restera ainsi inachevée jusque 1829.

Sous la Restauration, la nouvelle commune du Crestet après sa création n'est pas riche. Elle a maintenant deux églises à entretenir avec celle de Monteil qui est dans un état déplorable. Elle a eu, de plus, à faire face à d'exceptionnelles dépenses lors des occupations autrichiennes de 1814 et 1815 dont elle ne parvient pas à se faire rembourser par l'Etat. Il est donc pour elle hors de question d'entreprendre de nouveaux travaux sur l'église du Crestet.

Une horloge qui sonne les heures est pourtant installée dès 1809. Son mécanisme, intéressant, a été ultérieurement transporté dans le clocher où il est encore visible. Il fonctionnait jusque vers 1930.

En 1825, la voûte en pierre de la nef, qui est insuffisamment entrebutée menace de s'écrouler. Le service du culte est même interrompu à partir du 7 janvier 1827 par mesure de sécurité.

La voûte est reconstruite en brique, matériau plus léger, en 1830. Un tirant d'acier, toujours visible, est placé à l'entrée du chœur.

Cette même année le beau clocher de l'église du Crestet est terminé, ainsi que la façade sur rue et le portail. Il est curieux de signaler que ce clocher est la réplique exacte de l'ancien clocher de l'église de Macheville détruite en 1870. Il est vrai que le maître d'œuvre de l'église est François Néron qui habite Macheville... Une première cloche est installée en 1838 (la petite cloche de l'ancienne église a dû être fondue à la Révolution).

Après le déplacement du cimetière à partir de 1852, le parvis de l'église est aménagé en 1861 en utilisant les pierres récupérées du pavage de l'ancienne église. La croix est déplacée de quelques mètres pour être installée dans l'axe du nouveau portail et des murs surmontés de grilles sont élevés pour entourer la croix et clôturer ce parvis. C'est à cette époque également qu'est construite la grande sacristie sur le côté est de l'église. Un nouveau chemin de croix est installé en 1861 par le curé Penel (le précédent avait été installé en 1831 par le curé Peyrand).

En 1868, le maître-autel et les deux autels en marbre de la Sainte Vierge et de Saint-Martin, patron de l'église, sont installés. Une seconde cloche « Marie-Claire » est placée dans le clocher en 1880. Pour obtenir plus de place au niveau des trois autels, des niches seront creusées dans les murs vers 1927 par Marius Neyron.

Après la guerre de 1939-1945, l'abbé de L'Hermuzière fait fermer la chapelle Bouvier, côté chœur pour la transformer en sacristie. Des stalles sont réalisées par Victor Daru, menuisier, et des placards sont ainsi aménagés dans la nouvelle sacristie. L'ancienne grande sacristie est convertie en salle de catéchisme.

L'intérieur de l'église est entièrement réaménagé à partir des années 1950 par l'abbé Maisonnier: la table de communion est supprimée, ainsi que la chaire qui avait été réalisée vers 1860 par Félix, ébéniste à Saint-Félicien (dont la famille était originaire de Monteil). Des statues sont supprimées sauf certaines qui sont peintes en gris. Un seul confessionnal, dû probablement aussi à Félix, est conservé et placé dans l'angle sud-est de l'église.

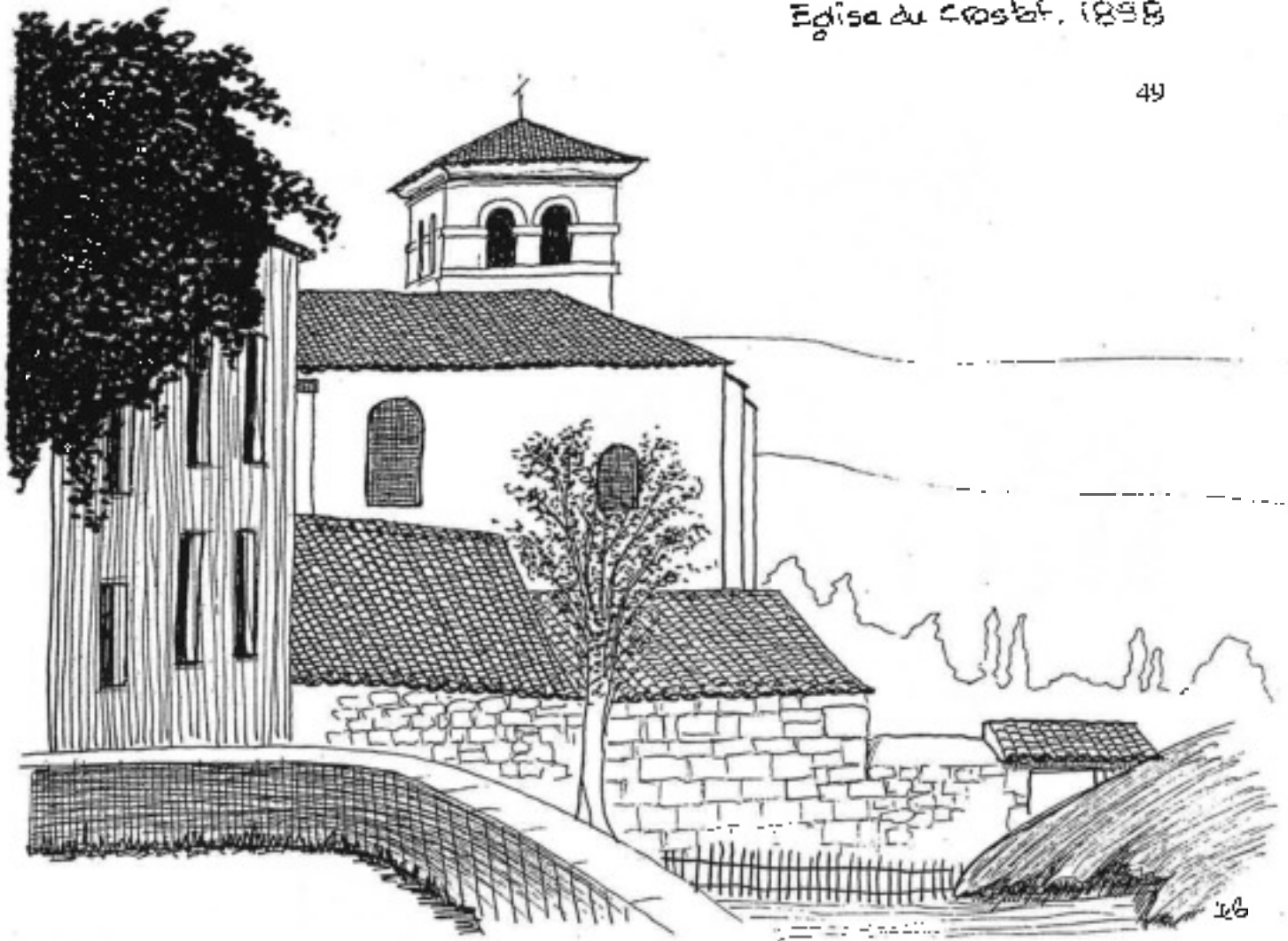
Vers 1985, l'intérieur de l'église est complètement repeint sur les conseils de la Commission d'art sacré du diocèse de Viviers et se présente tel que nous le voyons aujourd'hui.

*

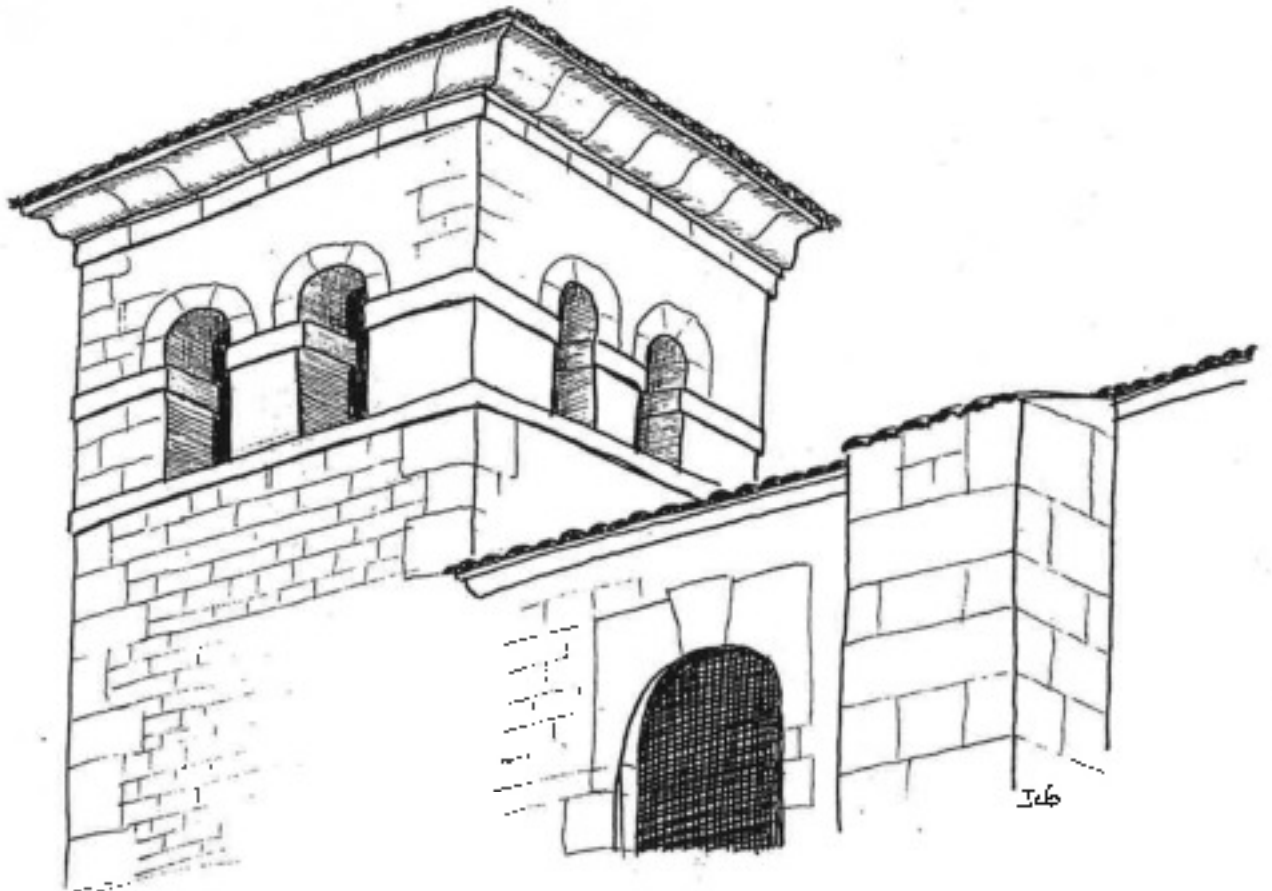
L'église du Crestet, bâtie en 1786, est un exemple rare et intéressant de l'architecture rurale religieuse de la fin du XVIII^e siècle.

L'ancienne église étant trop petite, mais surtout en ruine, il était devenu nécessaire, avec l'augmentation de la population de construire une nouvelle église. Le plan, exceptionnel pour une église rurale de cette époque, avec deux bas-côtés de part et d'autre de la nef, a permis des hauteurs de voûte particulièrement importantes.

Dans de nombreuses autres communes du Haut-Vivarais, ce n'est qu'à partir de 1830-1840 que l'on a commencé, pour agrandir les églises, dans un premier temps par abattre les murs séparant les chapelles votives existantes pour créer de faux bas-côtés (Désaignes, Empurany), avant d'allonger la nef (Macheville, Gilhou) ou de reconstruire complètement l'église (Saint-Prix, Nozières).

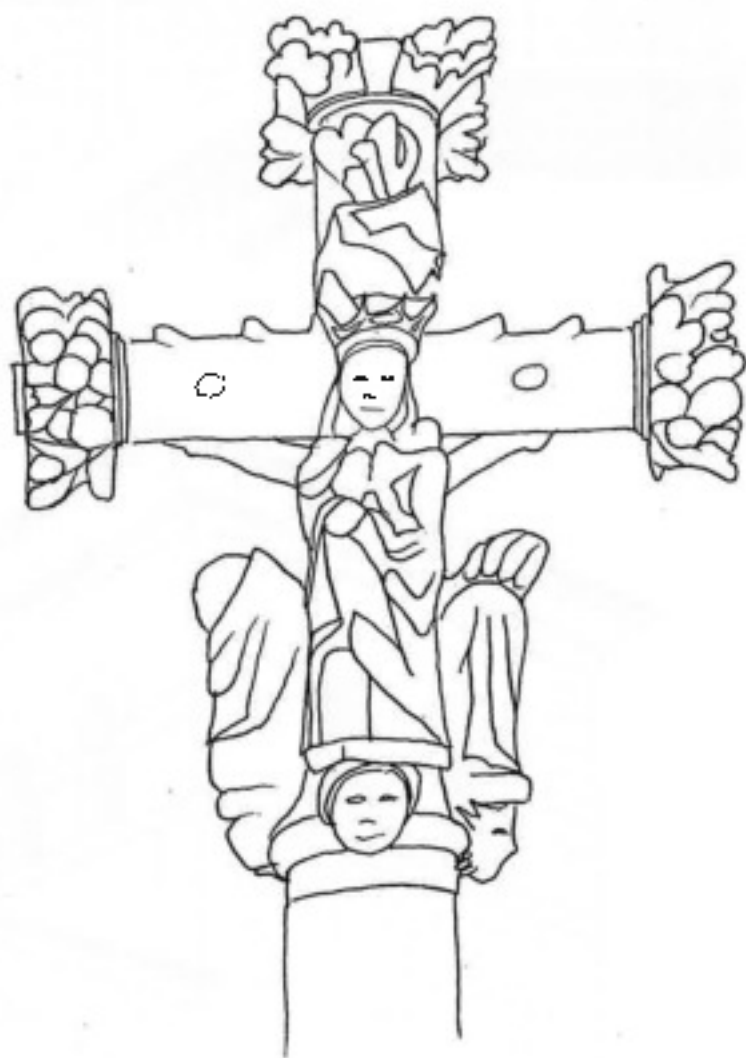
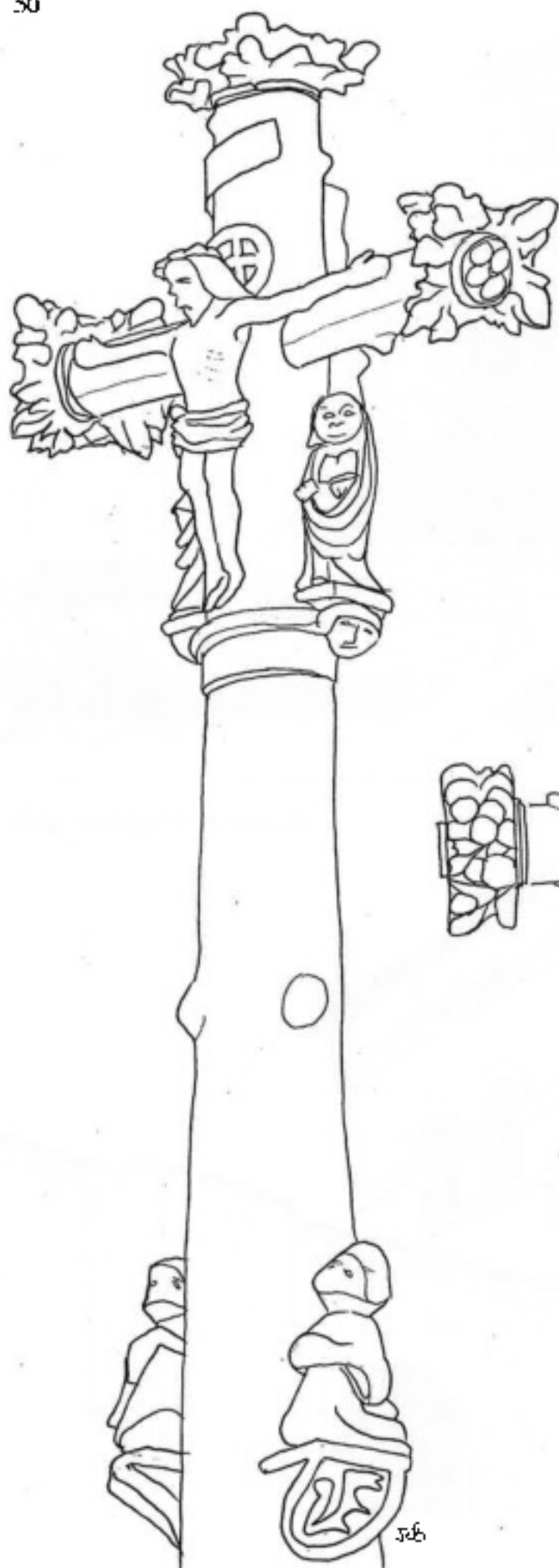


clocher de l'église - 1981



Le Crestet

Croix de l'ancien
cimetière. Fin du XVI^e siècle



La croix devant l'église

Le cimetière paroissial du Crestet entourait la première église et cette croix était placée au milieu de la partie haute qui longeait la rue. Le parvis de la nouvelle église est aménagé en 1861, et la croix est alors installée dans l'axe du portail actuel. Cette croix, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est particulièrement intéressante.

Le fût repose sur un dé carré surmonté d'un motif décoratif de section hexagonale qui permet son raccordement avec la section ronde.

Le fût lui-même est cuniqué et décoré d'écots, sortes de boutons imitant des branches coupées, mais peut être aussi des bubons de peste. À mi-fût, sont placés deux personnages en robe, sans doute les donateurs, agenouillés sur leur écu portant un lion rampant contourné. Le croisillon se raccorde avec le fût par un simple tore. Son montant et ses bras sont de section ronde avec également des écots. Chaque extrémité se termine par un fleuron composé de quatre pétales et d'un bouton central.

Sur la face avant est sculpté un Christ couronné, tête penchée, aux cheveux longs, portant barbe et moustache. Le nimbe placé derrière la tête adhère au montant vertical. Les bras sont horizontaux, les mains se refermant sur les clous. Le linge est noué à droite et ne recouvre pas les genoux. La jambe droite croise sur la jambe gauche.

De part et d'autre du Christ, deux personnages, saint Jean qui porte un livre et la vierge Marie sont taillés dans le même bloc que le croisillon. Ils représentent chacun sur une base figurant une tête d'ange et faisant saillie sur le fût.

Sur la face arrière, la Vierge debout, portant l'enfant dans ses bras, était surmontée d'un dais.

Nous pouvons, à propos de cette croix, nous poser plusieurs questions : de quand date-t-elle, à quelle occasion a-t-elle été érigée, et par qui ?

Cette croix peut être datée de la fin du XVI^e siècle. Il y en a plusieurs, à peu près identiques, dans le proche Velay et nous en connaissons quelques unes en Haut-Vivarais : à La Chapelle-sous-Rochepaulc où la croix était à proximité d'un cimetière de pestiférés, à Saillieu, à Saint-Alban-d'Ay et à Veyrines. Les fûts présentent, ou des écots, ou ce que l'on peut considérer comme des bubons de peste. Les croisillons sont généralement de même composition et facture. La croix du Crestet est la seule qui présente des donateurs agenouillés.

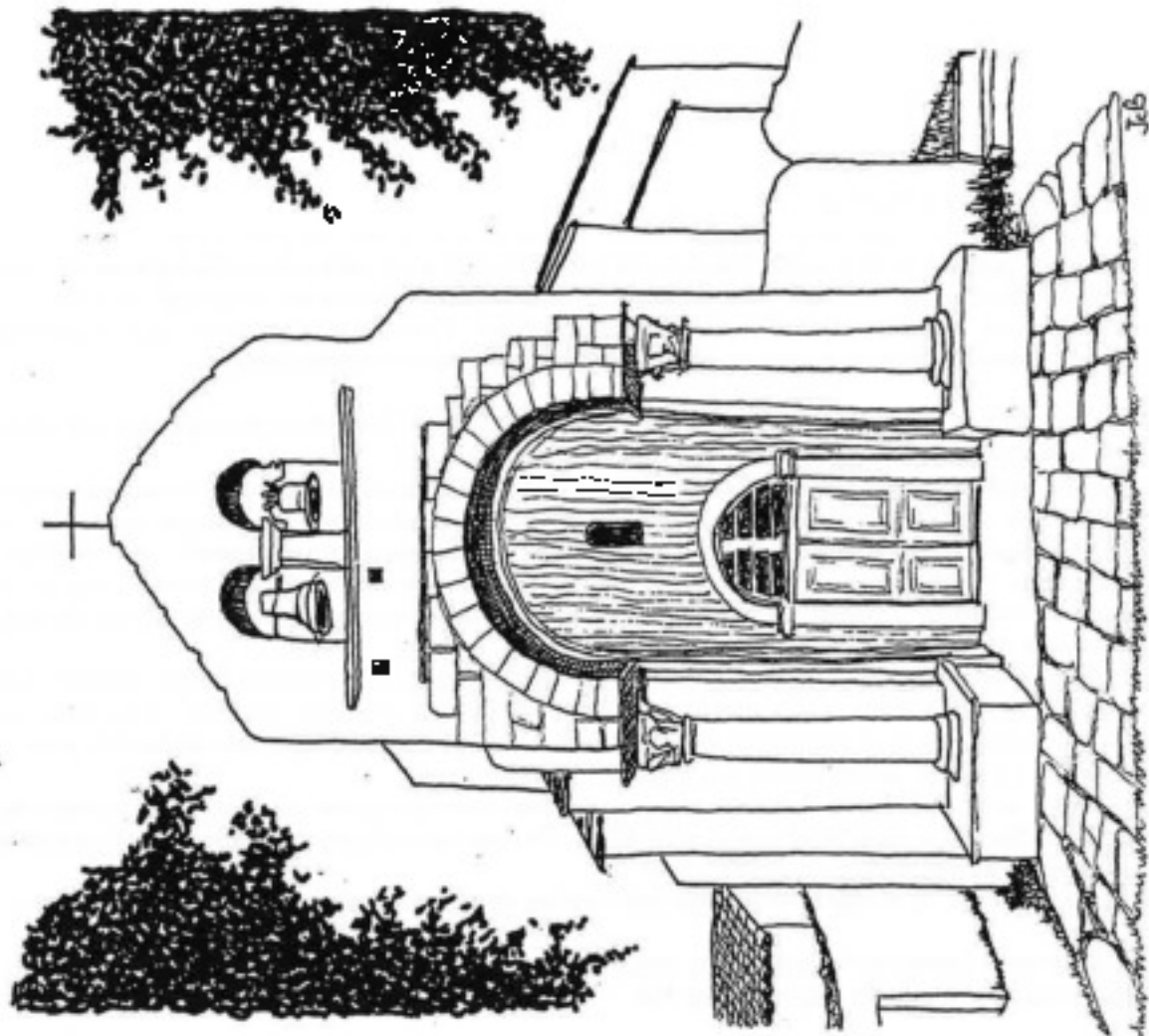
Parmi les nombreuses pestes en Haut-Vivarais, celle de 1585 à 1587, qui venait s'ajouter en pleine guerre de religion aux mauvaises récoltes de 1585, a été particulièrement meurtrière. Tournon perd 1500 habitants mais, curieusement, Le Crestet et Montcil paraissent épargnés. Cette croix aurait-elle été érigée pour remercier d'une certaine protection ?

À la fin du XVI^e siècle, le Crestet est un arrière-fief des Tournon. Just Louis de Tournon était un ardent défenseur de la Ligue et un redoutable ennemi des protestants. Il tenait à affirmer son pouvoir sur ses fiefs de la vallée du Doux et luttait contre toutes les mesures pouvant favoriser la Réforme. Peut-être cette croix était-elle une manifestation de la protection qu'il était capable d'assurer à ses vassaux ? Le lion rampant contourné figure d'ailleurs sur ses armes. Les deux donateurs agenouillés seraient ainsi Just Louis de Tournon et sa femme Madeleine de la Rochefoucauld.

Mais alors, pourquoi cette riche croix dans ce village du Crestet qui était à l'époque considéré comme l'un des plus pauvres du Haut-Vivarais ? Peut-être justement parce qu'il était le plus pauvre et aussi parce qu'il n'y avait en 1689 au Crestet que 6 protestants pour 280 catholiques...

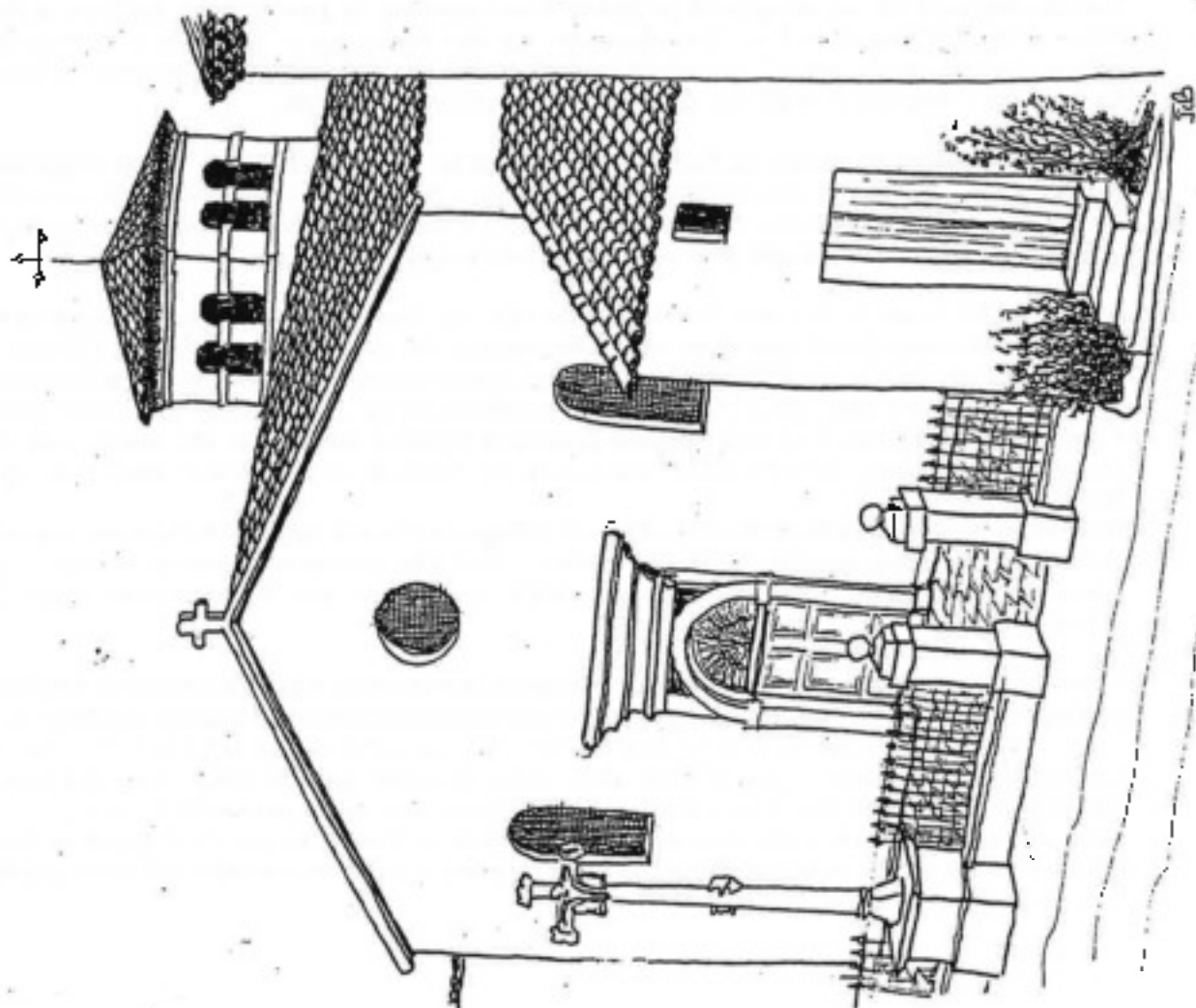
Plusieurs légendes courent dans la région racontant que la croix était initialement à Montcil et qu'elle aurait été cachée sur le site mythique de Grammecland pendant les guerres de religion ou à la Révolution. Le lion sur les écus ne pourrait être alors que celui des Saint-Didier. Mais la croix daterait du XIV^e siècle ? Et, d'autre part, nous n'avons pas de trace d'un quelconque déplacement pendant la Révolution alors que les archives sont riches pour cette époque.

Nous estimons donc que cette croix est toujours restée au Crestet et que c'est autant sa beauté que le symbole qu'elle représentait comme croix de peste et croix de cimetière qui l'ont protégée de la destruction en 1793.



Eglise de Montail. 1978

Eglise du Crastat - 2003



LA PAROISSE, L'ÉGLISE DE MONTEIL.

Paroisse de Monteil

Parmi les possessions que le pape Alexandre III confirme le 1er avril 1179 à l'abbaye de Saint-Chaître figure, avec l'église de Macheville, celle de Monteil. Ainsi, pour la première fois, est soulignée la dépendance de l'église de Monteil au prieur de Macheville.

En principe, ce sont les Bénédictins de Macheville qui assuraient son service. Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle que s'instaure la distinction entre prieurs et curés. Les prieurs jouissent des revenus des biens des paroisses, mais n'exercent plus de charge spirituelle. Les curés, desservants des paroisses, étaient nommés par l'évêque sur proposition du prieur qui était tenu de leur verser leur « portion congrue ».

Suivant les époques, Monteil a été desservi, soit par un vicaire de Macheville, soit par un curé fixé à demeure dans le petit presbytère au nord de l'église.

Les Jésuites du collège du Puy, qui succèdent aux Bénédictins en 1593, s'attachent à reconvertir les populations grandement troublées par les luttes religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle. L'église de Monteil, qui est largement restaurée par les Jésuites, est alors desservie par un des deux vicaires de Macheville.

En 1653, beaucoup de paroissiens de Monteil sont encore protestants. Le 24 avril 1653, une transaction intervient entre le sieur Guyot, curé de Macheville et Monteil, et le prieur de Macheville au sujet des chapelles fondées dans les églises de Macheville et Monteil. Guyot, qui était obligé de tenir un vicaire à Monteil, trouvait que la somme qui lui était payée par le prieur était insuffisante, étant donné que :

« le casuel des dites églises est de peu de considération, attendu qu'une partie des paroissiens font encore partie de la religion prétendue réformée ».

Mais l'action de la Contre-Réforme est efficace : en 1689, il n'y a plus sur la paroisse que 32 protestants pour 368 catholiques.

En 1762, les Jésuites sont expulsés de France, mais le collège du Puy est maintenu dans ses possessions. Ceci n'a pas de conséquences pour les églises de Macheville et Monteil qui n'étaient plus desservies par des Jésuites, mais par un curé et deux vicaires nommés par l'évêque.

Le 12 juin 1791, l'Assemblée électorale du district du Mézenc pourvoit à la cure de Monteil qui se trouvait sans titulaire. Le curé en place avait refusé de prêter serment et était donc remplacé par un curé assermenté.

Après la Révolution et l'Empire, l'église de Monteil qui, comme beaucoup d'églises de la région, n'a pas été entretenue pendant une cinquantaine d'années est en bien mauvais état.

Dans le budget de 1816 de la commune du Crestet, une somme de 250 F avait bien été prévue pour la maison curiale et l'église de Monteil (400 tuiles pour la toiture et les linges d'église), et il avait été décidé par le conseil « la remise en état des lieux de culte ». Mais les dépenses ne sont pas effectuées et sont reportées.

Un secours est sollicité en 1835 pour la remise en état de l'église :

« L'église de Monteil est totalement délabrée et menace ruine... ».

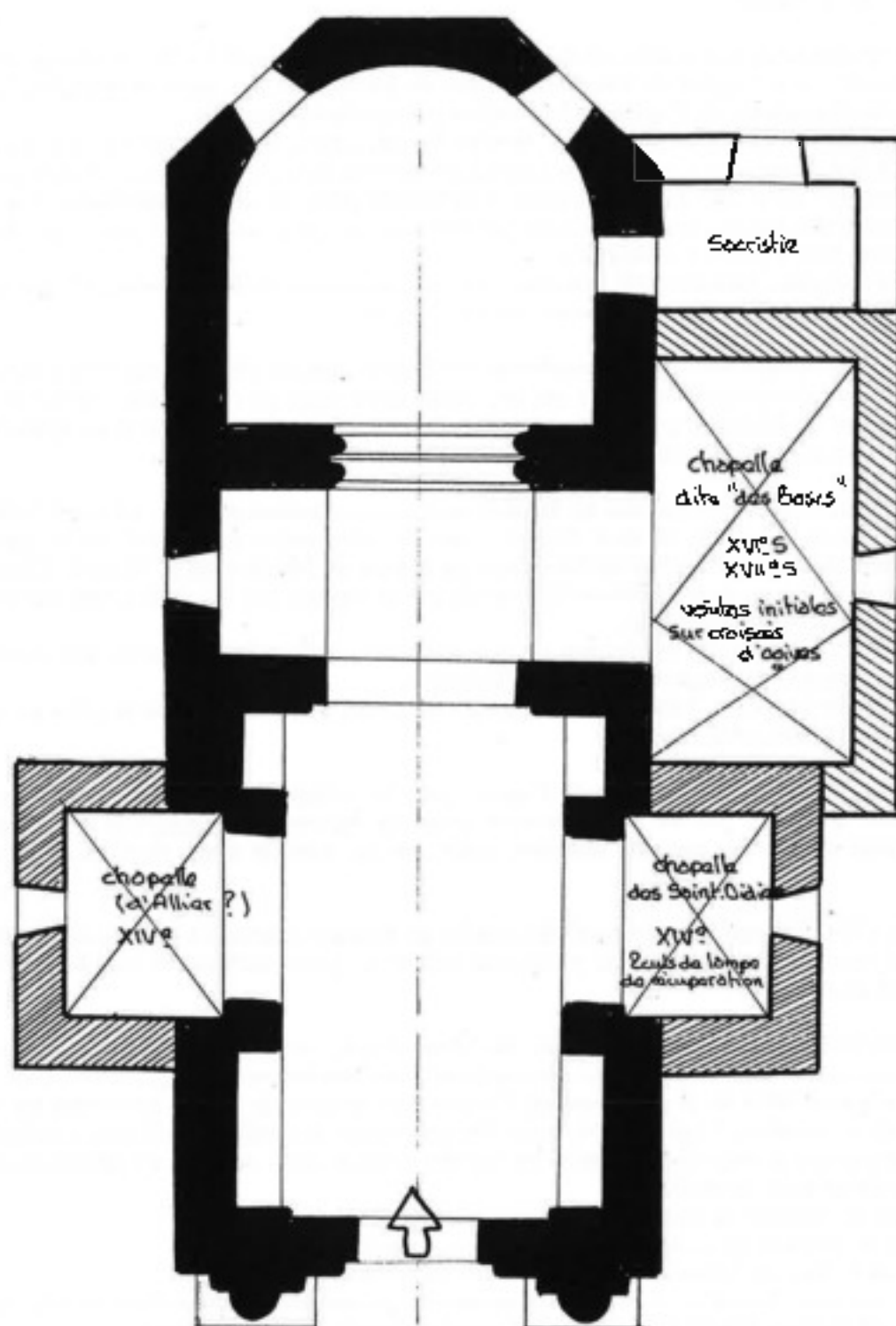
Au cours du conseil de fabrique de 1836, le curé Hilaire annonce :

« Nous n'avons ni barrière, ni croix processionnelle qui vaillent. Le missel est en très mauvais état. Deux chapelles manquent de tableaux et avaient besoin de réparations ».

En 1841, il est annoncé en 1841 :

« Considérant qu'il est de notoriété publique que l'église de Monteil, à laquelle depuis un temps immémorial on n'a fait aucune espèce de réparations est dans un état de dépérissement difficile à décrire, que les murs et les voûtes de cet édifice sont fendus de tous côtés et menacent ruine, qu'il importe à la sûreté publique qu'il soit remédié à cet état fâcheux par de promptes réparations qui ne doivent souffrir aucun retard car la vie des fidèles qui fréquentent ce temple serait gravement compromise ».

Eglise de Montail



Portail monumental
sous une clocher
(2 cloches)

échelle 1cm p.m

Les crédits sont enfin obtenus en 1842 pour la restauration de l'église, complétés par les dons de nombreux particuliers.

La visite pastorale du 20 octobre 1846 est un véritable bulletin de victoire, qui nous donne une description complète de l'église (le curé est Casimir Dumas et il y a 450 habitants sur la paroisse, dont 300 communiant):

« Etat du gros oeuvre : murs en maçonnerie, solide et propre - voûte en pierre, solide et propre - vitraux en verre commun, en bon état - pavé de la nef en dalles du pays, en bon état - couverture en tuiles creuses, bien entretenue - 4 chapelle intérieures dont les murs, la voûte, le pavé, la toiture et les vitraux sont en bon état - pavé du sanctuaire en dalles du pays en bon état - murs en maçonnerie, solides et crépis convenablement - vitraux en verre commun en bon état - voûte en pierre formant une coquille solide et convenablement crépie.

Equipement : grand autel en marbre, détaché du mur et à deux gradins, en très bon état - croix d'au-del avec Christ en bois - un tableau de saint Rémy derrière l'autel pas de statues - chandeliers, douze pour le maître-autel de petites dimensions, dont six en cuivre blanchi et battu et six en laiton, plus quatre en laiton à chacun des petits autels - balustre en fer ouvré et en très bon état, fonts baptismaux en très bon état, fermés par une serrure - une chaire en bon état - un confessionnal en bon état - petits autels, deux en bois peint et en bon état, Sainte Vierge pour celui à droite, Saint-Pierre pour celui à gauche - une statue en bois doré sur l'autel de la Sainte-Vierge - un tableau de saint Pierre sur l'autel de Saint-Pierre, un bénitier fixe en pierre du pays, en bon état, une tribune en bois, en bon état - chandelier pour le cierge pascal - une console en fer fixée au mur.

Clocher : en maçonnerie placé en éventail sur le porche de l'église, une cloche pesant environ 9 quintaux ».

Les tableaux n'existent plus. La vierge en bois doré sur l'autel de la chapelle des Boscs, qui existait encore vers 1950, a aujourd'hui disparu. Le bénitier en pierre du pays, qui était en fait les très anciens fonts baptismaux, n'est plus dans l'église. Le pied est dans le jardin de l'ancienne cure et la cuve, marquée de la clef de saint Pierre (dont nous avons heureusement pu faire un relevé en 1950), a disparu. Par contre, la vieille cloche, fondue en 1768, si elle est maintenant fêlée, est encore en place (la seconde cloche « Augustine » qui provient d'Annonay, a été installée en 1974).

Il avait été signalé, au cours de la visite pastorale de 1846, « que le cimetière était contigu à l'église et que ce cimetière était clos par des murs trop bas sur plusieurs points ». Le conseil municipal du Crestet reconnaît en 1855 que « la clôture du cimetière de Monteil qui, n'étant pas clos, est exposé au passage des animaux ». La construction d'un mur est donc décidée.

Le premier cimetière s'étendait initialement aussi sur le parvis de l'église, et particulièrement sur le terre-plein qui fait face au portail et où deux anciens tilleuls viennent malheureusement d'être abattus.

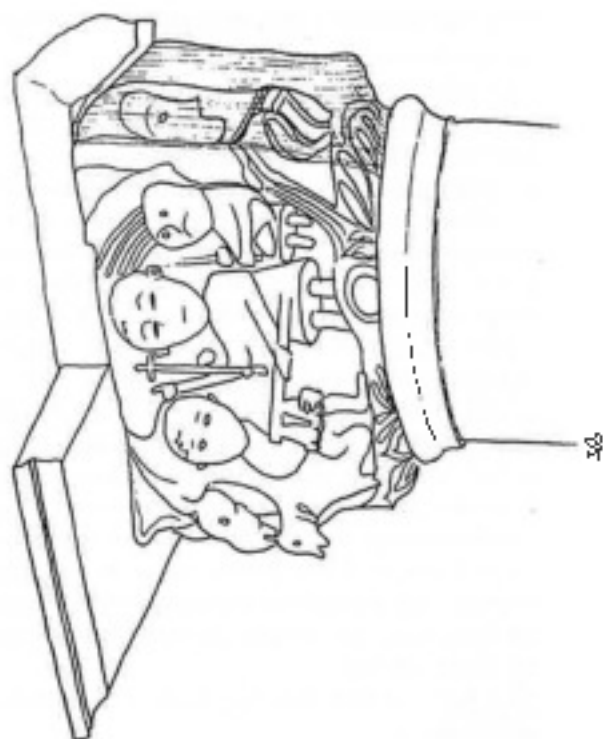
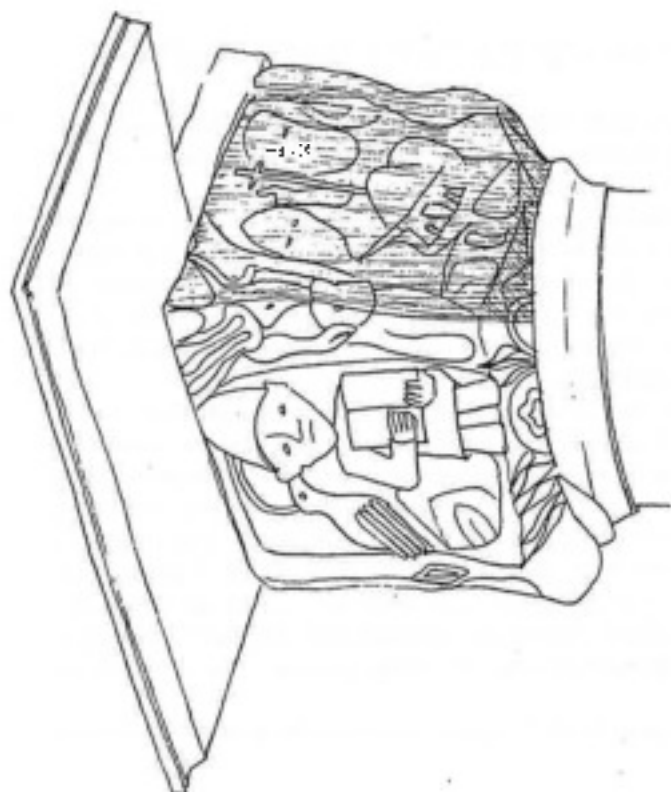
*

I. l'église de Monteil

En analysant l'architecture du bâtiment existant, la première église de Monteil a dû être construite au Xe ou XIe siècle, sous la direction ou de la main même des Bénédictins de Saint-Chaffre. Mais peut-être, comme certains l'ont prétendu, a-t-elle été construite à l'emplacement d'une église ou d'un lieu de culte plus ancien ?

Le plan de ces petites églises rurales était toujours simple : une nef étroite à deux ou trois travées couverte d'une voûte de pierre en berceau, une abside en cul-de-four avec un chevet à pans coupés, un modeste mur clocher à une ou deux niches pour les cloches.

Des modifications ont généralement été apportées à ces églises primitives par l'adjonction de chapelles votives, fondations de familles nobles ou non, par les nécessaires reconstructions après de longues périodes de non-entretien, à la suite de destructions au cours de combats, ou par la nécessité, au XIXe siècle, d'agrandissements pour faire face à l'augmentation de population.



chapiteaux au porche
de l'église de Montail

En ce qui concerne Montcel, sur la simple nef d'origine sont venues progressivement se greffer trois ou quatre chapelles de fondation. L'abside, avec son chevet à pans coupés, paraît romain, séparée de la nef par un arc triomphal à double boudins accolés.

Mais l'église a été, plusieurs fois, très largement restaurée.

- D'abord au début du XVIII^e siècle par les Jésuites, qui avaient pris la suite des Bénédictins à Macheville, et qui ont probablement refait les voûtes de la nef et l'arc doubleau qui la partage en deux, les arcs d'ouverture sur les chapelles et, peut-être également, le porche-avant surmonté du mur-clocher, en réutilisant les pierres d'un arc ancien de la nef et les deux colonnes surmontées de chapiteaux.

- Ensuite en 1842 quand il était reconnu que l'église, non entretenue depuis le début de la Révolution, était « *totalemtent délabrée et menaçant ruine* ». C'est sans doute à ce moment que le tympan du portail, qui était brisé, a été remplacé et que la pierre de l'ancien linteau a été réutilisée pour le pavage du parvis de l'église mis en place en 1842 (peut-être des sculptures existent-elles au-dessous, sur la face non visible ?).

*

Le porche est ainsi constitué d'un arc reposant sur deux colonnes engagées surmontées de chapiteaux historiés, qui semblent antérieurs au XII^e siècle, et qui proviendraient de la première église du Xe ou XI^e siècle. Les astragales sont solidaires des fûts et non des corbeilles, ce qui est signe de grande ancienneté.

Sur le chapiteau de droite, on peut reconnaître :

- de face, le Christ sans orbe avec une croix à son côté, qui donne sa bénédiction de la main droite, tandis qu'il remet de la main gauche une clef à un personnage agenouillé (saint Pierre qui est le patron de l'église ?) qui saisit la clef de son bras gauche. En arrière sur la droite, un autre personnage avec une chevelure foisonnante est aussi agenouillé. Il tient des deux mains une lance ou une épée et porte sous la ceinture un bouclier en forme d'écu.

- sur le côté gauche, un personnage coiffé d'une d'une tiare (saint Grégoire ?) écrit un livre sous la dictée d'un oiseau (le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ?) qui lui parle à l'oreille gauche.

- sur le côté droit, un personnage assis dans une niche (saint Benoît ?) tient un livre sur ses genoux (les règles bénédictines ?).

A l'un des angles de la corbeille, un oiseau de proie, aigle ou vautour, tient un mouton dans ses serres.

Le chapiteau de gauche traite du péché originel :

- de face, Eve, vêtue d'une courte jupe, est tentée par le serpent qui tient la pomme dans sa gueule. Il n'y a pas de représentation de l'arbre auquel la pomme est traditionnellement suspendue, et le corps du serpent décrit un cercle au milieu duquel Eve est placée. Des son bras droit, Eve paraît enlacer affectueusement le corps du serpent. Avec sa main gauche, Eve semble présenter une autre pomme. Cette figuration est très rare.

- sur le côté droit, un personnage, les bras croisés est représenté dans un jardin.

- sur le côté gauche, un personnage, également dans un jardin, tient une épée dans sa main droite.

Ces deux personnages peuvent représenter le bien et le mal.

Aux deux angles de la corbeille ont été sculptés des masques diaboliques stylisés.

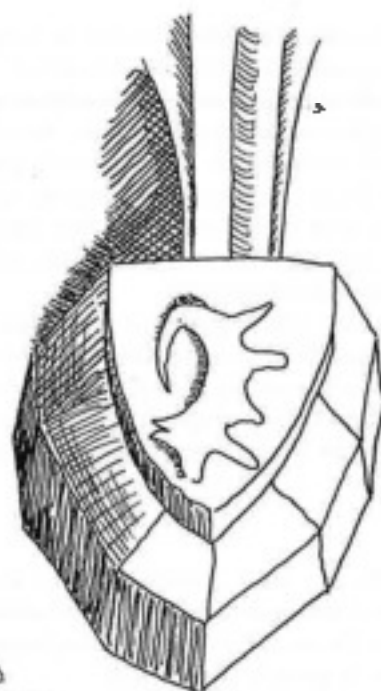
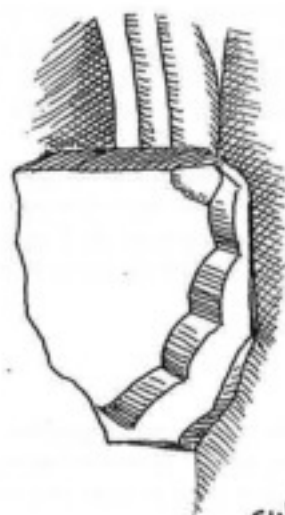
Les thèmes du péché originel et du bien et du mal sont des thèmes bénédictins classiques que l'on retrouve dans les chapiteaux de l'église de Veyrines dépendant également des Bénédictins de Saint Chaffre.

*

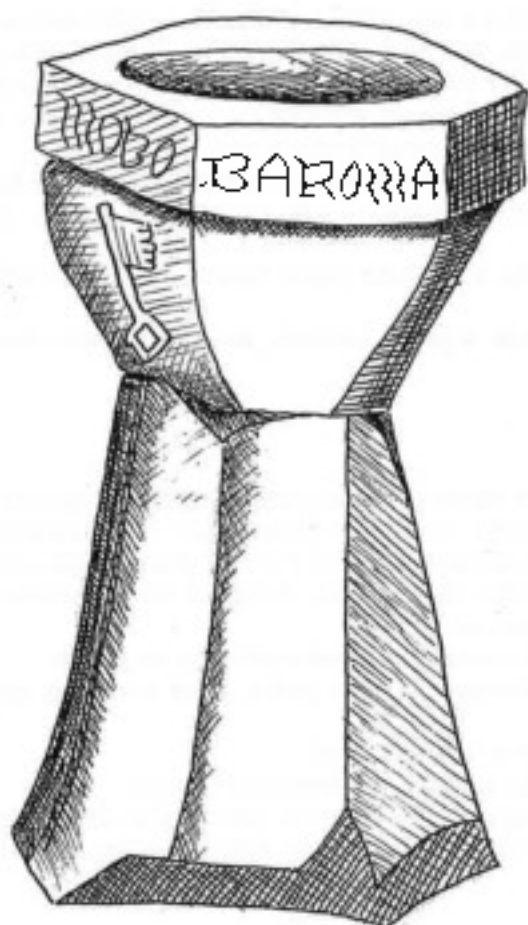
A l'intérieur de l'église, les deux premières chapelles de fondation, à droite et à gauche, sont voûtées sur croisées d'ogives et auraient été, d'après les profils de leurs nervures, construites au XIV^e siècle.

Dans la chapelle de droite, une tête sculptée assez rustique semble de même facture que les deux chapiteaux du porche et paraît être un réemploi comme cul-de-lampe.

Eglise de Montreuil



culs de lampe de la
chapelle des Saint-Didier



cul de lampe romain, utilisé en réemploi
dans la chapelle des Saint-Didier

ancien baptistère de l'église de Montreuil, aujourd'hui disparu
la cave est marquée de la croix de Saint Pierre
(la pierre se trouve encore dans le jardin de l'ancien presbytère)

Deux autres culs-de-lampe en forme d'écu n'ont malheureusement plus leurs émaux. Sur l'un figure un lion (?) rampant. Ce pourrait être les armes des Saint-Didier, qui portaient « *d'azur au lion d'argent* », et qui sont les premiers seigneurs connus de Monteil avec les Bénédictins de Saint-Chaffre.

Nous savons que la famille d'Allicr, qui a succédé aux Saint-Didier, avait aussi une chapelle dans l'église, où a d'ailleurs été inhumé Jean de Rochain en 1613. Ce serait donc peut-être la chapelle de gauche ?

Mais la chapelle de fondation de la famille d'Allicr pourrait aussi être une des deux chapelles réunies aujourd'hui sur la droite de la nef en une seule grande chapelle dédiée à la Vierge, et dans laquelle on peut encore voir les départs de nervures que l'on peut dater du XVe ou du XVIe siècle. D'après la tradition, cette chapelle serait devenue, après sa restauration au XVIIe siècle, la chapelle de la famille des Bosca.

En 1653, ne restaient que deux chapelles votives dont les familles continuaient à servir une rente au curé : l'une étant dédiée à sainte Colombe et l'autre, peut être, à saint Galibert.

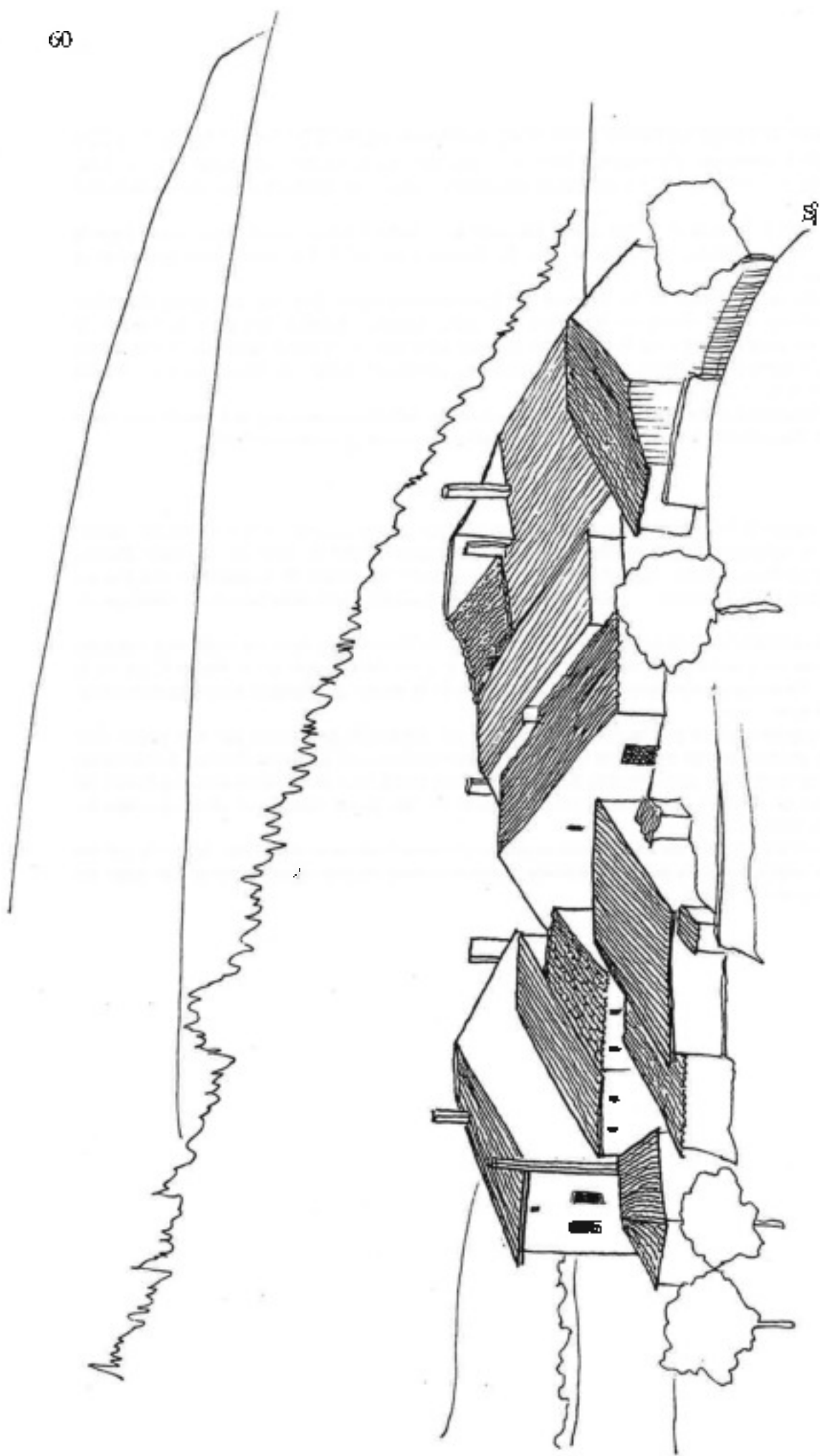
*

A l'est de la croupe de Monteil, on accède par un chemin à une source, dite « Fontaine Saint-Pierre » que la tradition lie étroitement à l'église. Chaque année le jour de la Saint-Pierre, depuis l'église après la messe, une procession est organisée au cours de laquelle on baigne les enfants grincieux ou « renâtrés » dans la fontaine, en chantant traditionnellement le cantique de saint Pierre.

La fontaine Saint-Pierre était la seule fontaine du bourg de Monteil où tous les habitants venaient s'approvisionner (il y avait également un puits dans la cour du château de la Basse-Cour et la fontaine Saint-Pierre est probablement une résurgence de la nappe phréatique dans laquelle puise le puits de la Basse Cour).

La fontaine se présente dans une niche maçonnée de bel appareillage fermée par une porte. Sur le linteau sont grossièrement sculptées une croix et une clef (la clef de saint Pierre). Cette niche est coiffée d'une pyramide en pierre qui semble avoir été construite ultérieurement et qui sert de base à une croix en fonte. Cette croix a probablement dû remplacer une croix plus ancienne en fer forgé ou en bois.

L'eau s'écoule d'abord dans un bassin rectangulaire placé latéralement où il était facile de puiser l'eau, puis, en contrebas de la petite esplanade, dans un lavoir anciennement couvert, et dans un bachu pour abreuver le bétail.



hamedu da Vornes, 1981

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Les premières occupations du territoire

Les plus anciennes traces d'implantation sur le territoire de la commune que nous connaissons sont donc gallo-romaines, sur les croupes du Bancliet et de Grammeland.

Le paysage devait alors ainsi se présenter :

- des bois (châtaigniers) couvrant tous les versants nord des montagnes de la rive droite, et descendant jusqu'à une ligne correspondant approximativement à la route actuelle de Tournon à Lamastre. Ces bois occupaient également les parties encaissées des ruisseaux, ainsi que les rives escarpées du Doux (la boucle du Doux sous la Basse-Cour, à Malloval et sous Chasse-Lièvre).

- au-dessous de cette ligne, des prés plantés de noyers dans les parties pentues et quelques cultures sur les parties planes et sur les croupes (Monteil, Grammeland, le Bancliet, le Queyras, les Durantous, les Traversiers).

- des vignes sur les versants orientés au midi (serre du Coucou, Riou de Côte, Chasse-Lièvre). D'après la charte de 912 nous savons en effet que les vignes existaient dès le Xe siècle dans cette partie de la vallée du Doux.

Nous ne trouvons pas de vestiges architecturaux d'habitations avant les XI^e-XV^e siècles. Il est certain que les maisons devaient alors être bien rustiques, en pierres brutes non taillées et recouvertes de genêts. Seuls, les édifices religieux étaient soigneusement construits : premières églises, de Montcil (Xe-XI^e siècles), du Crestet et de Sainte-Marguerite (XII^e siècle). Les belles petites fenêtres en tiers-point des Rochettes-Hautes et des Merles (à côté de Monteil), que l'on peut dater du XIII^e siècle, sont très probablement des réemplois provenant de châteaux, d'églises, de chapelles ou de prieurés démolis. En ce qui concerne par exemple les Merles, ces fenêtres sont placées dans un bâtiment construit postérieurement à un autre bâtiment que l'on peut dater au mieux du XV^e siècle.

Les habitations étaient dispersées dans la campagne en fonction des points d'eau et leur implantation devait déjà correspondre aux hameaux importants actuels.

Le bourg de Montcil s'était depuis quelque temps constitué autour de son église (et peut-être au pied d'un château féodal sur le sommet de la croupe, dont la seule trace aujourd'hui est le nord de « Basse-Cour »). Les « églises » du Crestet et de Sainte-Marguerite n'étaient que de petites chapelles fondées par l'église d'Arlebosc pour desservir une population dispersée, à l'image de l'église de Saint-Just sur la rive gauche du Doux, et n'étaient pas au milieu d'un bourg.

Le village du Crestet n'a commencé à se constituer, le long de la route de Boucieu à Lamastre, qu'à partir du XIV^e siècle.

*

La guerre de Cent-Ans est une période très importante dans notre histoire, qui manque profondément aussi bien l'occupation du territoire que l'évolution de la population, et sur laquelle il est nécessaire de s'arrêter.

La guerre commence en 1337 avec la rivalité entre Philippe de Valois et Edouard III d'Angleterre qui revendique la couronne de France.

Après les premières défaites des Français, la désastreuse paix de Brétigny en 1360 libère les grandes compagnies qui combattaient aussi bien pour le compte du roi d'Angleterre que du roi de France. « Anglais », « Routiers », « Tard-Venus » dévastent le Vivarais pour assurer leur subsistance en attendant le conflit suivant. Les « Bretons » prennent ensuite le relais, qui sont embauchés par le pape pour récupérer son siège italien et traversent le Vivarais en 1376.

La famine et la peste viennent s'ajouter au fléau des gens de guerre.

On considère, en 1374, que le nombre de feux, c'est à dire la population, en Languedoc a diminué des deux tiers...

A partir de 1381 et jusqu'en 1384, les « Tuchins », des paysans accablés par les énormes impôts levés pour payer la guerre et les rançons des seigneurs, se révoltent. Ils seront encore relayés par les « Ecorcheurs » qui continuent leurs exactions après la paix d'Arras. Ce n'est qu'après la capitulation de Bordeaux en 1453, qui termine théoriquement la guerre, que l'on commence à observer un véritable renouveau : la population se réveille, panse ses plaies et relève ses ruines. On peut vraiment parler de « l'après-guerre » de Cent-Ans.

Sur ordre du pouvoir royal, une enquête fiscale est entreprise en Languedoc sur les biens meubles et immeubles des paroisses. Nous avons ainsi conservé pour le Vivarais les « estimés » de 1464 pour 150 paroisses ou communautés, dont Macheville, Empurany et Arlebosc. Nous n'avons malheureusement retrouvé pour le Crestet que le nombre de chefs de famille enquêtés sans le détail des impositions.

Ces estimés nous donnent une remarquable photographie du pays :

La terre est la source principale de richesse et le fondement de la hiérarchie sociale. Le territoire est très morcelé avec de petites propriétés, sans grands domaines. Les exploitations rurales sont dispersées dans la campagne avec, pour chacune, l'habitation, l'étable, le fenil, le poulailler, l'aire à battre, la chènevière, le curtilage (parc à bestiaux), le pré où l'on parque les deux ou trois vaches qui servent plus comme bêtes de trait que pour le lait, le champ de labour où l'on fait difficilement pousser le seigle et l'avoine, la vigne que l'on élève partout où cela est possible, le pâtural ou lande où l'on conduit les chèvres et les moutons, la blache (petit bois) qui fournit les perches.

Les bois, qui couvrent la majorité du terrain sont des châtaigniers dans les parties les plus élevées du territoire et, dans les parties basses, des petits chênes où l'on mène les moutons.

Mais, au lendemain de la guerre de Cent-Ans, beaucoup de terres sont tombées en friches, et les bras manquent pour les remettre en culture.

A Mazeysraud, « *Me Jean de Mus Eyraud, notaire à Bavel, n'a que 5 chèvres et 5 brebis ; mais c'est surtout un vigneron : 4 vignes contre 3 jardins, deux bois de châtaigniers, un pré* ».

A Empurany, « *Un jardin, contenant 2 pugnères de blé, quelques sestivades de pré, des séerrées de terre, des fessoirées de vignes, quelques châtaigneraies forment le patrimoine du petit paysan. Mais, comme il élève du menu et gros bétail, il s'est improvisé foulon et tanneur* », nous explique Jean Régéné.

A Arlebosc, Me Pierre Gros, notaire royal qui tient le mas de Malgarayt est un homme très riche. Il a un nombreux cheptel « *un cheval, un âne, 5 vaches, 5 boeufs, 2 taurs, 40 aumailles lainues, 12 chèvres* ».

Les hameaux et les fermes existent aux emplacements actuels, mais n'ont pas les mêmes noms. Le terrier de Retourtour de 1447 nous donne le nom de quelques lieux qui dépendaient de la seigneurie.

Le mas de « *Ségougnan* » au nord de la route de Lamastre à Boucien est peut-être le hameau de Padel, nommé plus tard « *Padel-Prat-Giraud* ». Le terroir de « *Coste-Ronde en la combe Saint-Marchel* » est peut-être le domaine des Durantons ou celui de La Lie. Le terroir de « *La Coste* » est probablement « *Rive-de-Coste* », ou « *Rif-de-Côte* », ou « *Riou-de-Côte* », là où chaque habitant du bourg du Crestet a sa vigne. Par contre nous ne pouvons identifier « *Chamas* », « *la Punse* », et le « *Croy de Gerland* ».

Nous apprenons que les « *Deux Greniers* » (les Garniers) appartiennent à un certain « *Claudius Botonis* » (Bouton), et qu'il y avait un curé au Crestet, ce qui signifie qu'il y avait déjà suffisamment de paroissiens pour, grâce à la dîme, entretenir un curé.

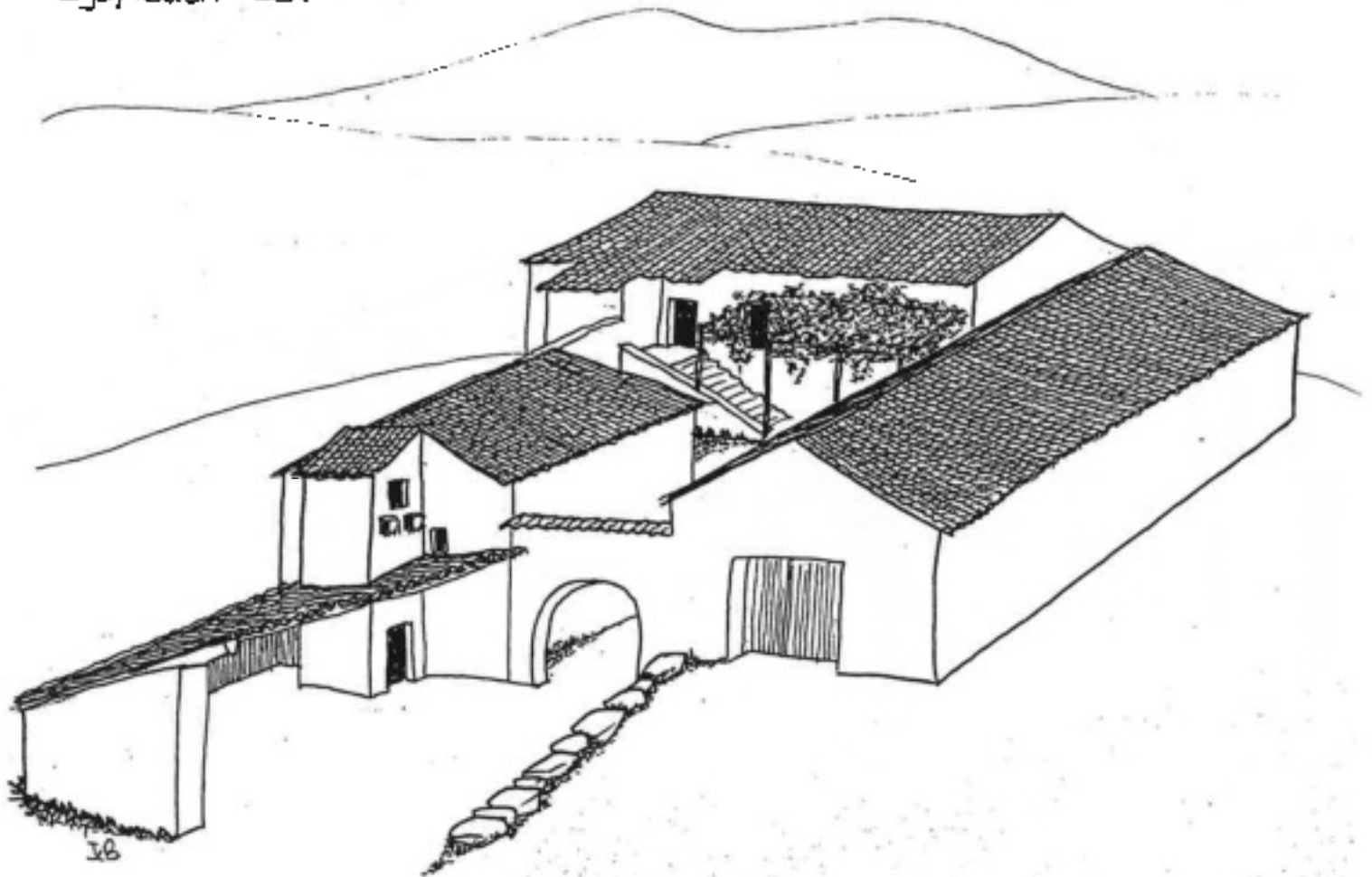
Les fermes, qui sont à l'origine des hameaux, portaient généralement le nom de celui qui l'habitait, ou de celui qui l'avait fondé (si cette fondation ne remontait pas trop loin). Ainsi Moulin, Chenovier (l'actuel Banchet)...

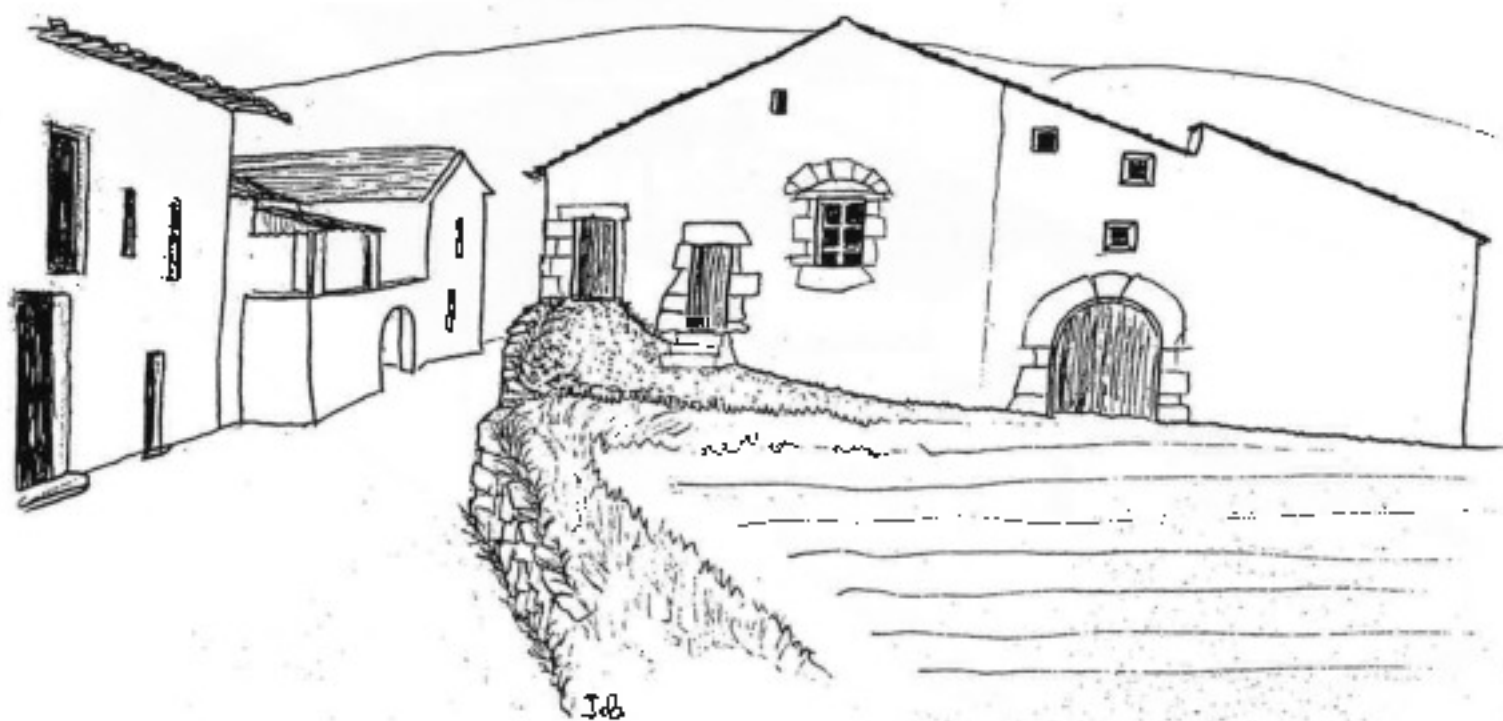
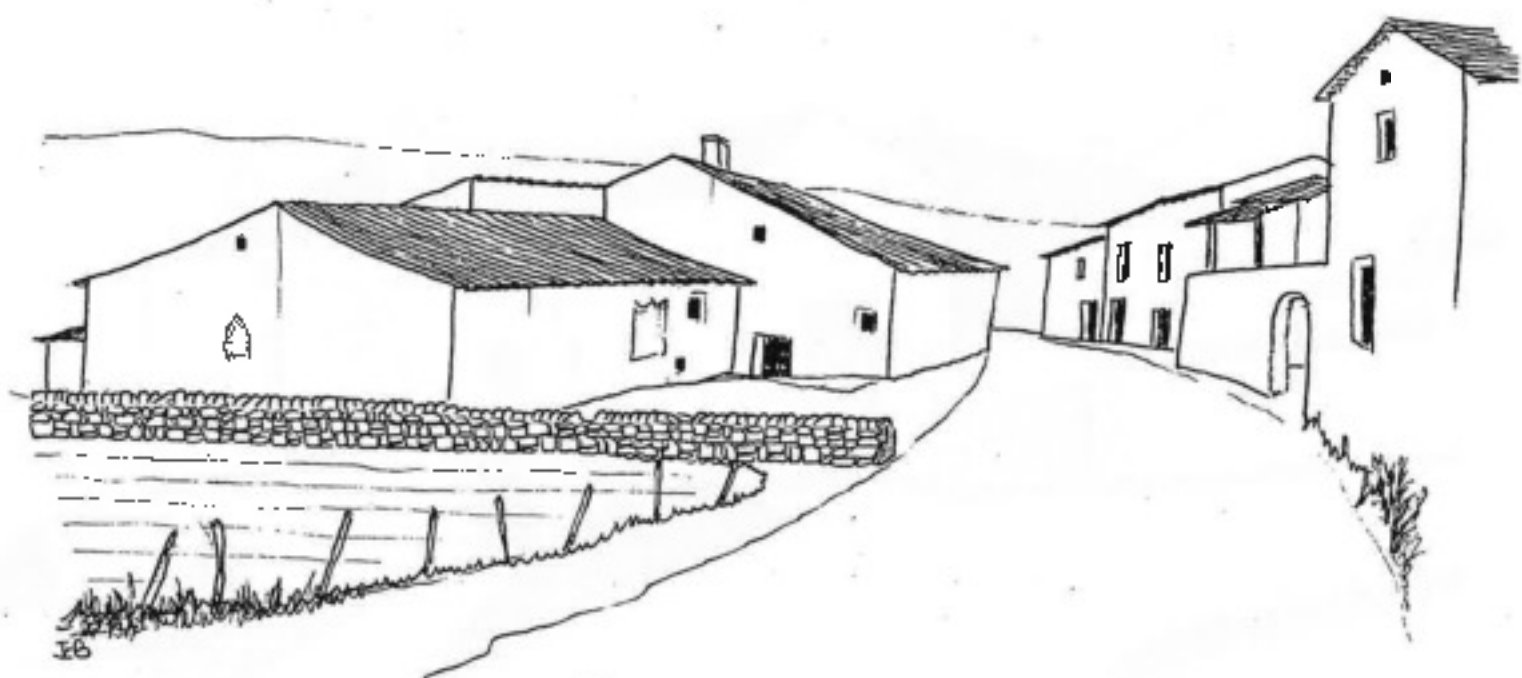
Mais leur nom pouvait également être imposé par le site. C'est probablement le cas de la Blache, de Rif-de-Côte, du Plat...

En étudiant plus loin l'évolution de l'occupation de chaque ferme et de chaque hameau nous tenterons, au cas par cas, de déterminer l'origine de leurs appellations.



Mazeyraud. 1981





L'étendue du territoire

Pour apprécier au mieux les différentes statistiques qui montrent l'évolution de la population, il faut bien comprendre les découpages territoriaux qui existaient sous l'ancien régime :

- la « **communauté** » ou « **taillabilité** », regroupant les habitants soumis aux impôts royaux.

La **taille**, imposition en Vivarais non sur les personnes roturières mais sur les terres roturières. Les « **rolles** » que nous avons pour Le Crestet et Monteil nous donnent de bonnes indications sur la possession de la propriété et son évolution. Mais ils passent sous silence les non-possédants, et en particulier les artisans qui représentent pourtant au début du XVIII^e siècle 28% de la population. Cet impôt royal, annuel, a été créé au début de la guerre de Cent Ans.

La **capitation**, impôt très impopulaire car basé sur la personne, même sur les très bas revenus. Cet impôt ne semble avoir été appliqué au Crestet qu'en 1714 et 1740.

Les **aides** et les **crues**, impôts exceptionnels qui ont précédé la taille et qui étaient généralement destinés à couvrir des dépenses pour fait de guerre.

La communauté se choisit chaque année, pour les impôts royaux, mais aussi pour être dirigée, un ou deux consuls par « **moins dite** » ou par **élection**.

- la « **paroisse** », unité administrative organisée autour du curé ou du desservant d'une église, qui enregistre les naissances, les mariages et les décès. Nous avons les « **registres paroissiaux** »,

pour Le Crestet	de 1634 à 1792
pour Monteil	de 1700 à 1728

Les paroissiens sont tenus, pour couvrir les frais de culte, de verser la **dîme**, qui est un impôt basé chaque année sur l'importance des revenus et des récoltes.

- la « **seigneurie** ». Les habitants des bourgs, hameaux, fermes relevant d'un même seigneur (la « **tenure** ») doivent lui payer chaque année le **cens** ou la **censive**. Les « **livres de reconnaissances** » fixant le montant à payer en argent mais surtout en nature, sont établis périodiquement. Ils donnent une bonne photographie de toutes les personnes soumises à cet impôt. Nous avons, pour Le Crestet et pour Monteil, les livres de reconnaissances établis entre 1757 et 1759 pour la seigneurie des Boses.

Ne paient pas la censive mais paient la taille, les « **fiefs ruraux** », comme par exemple certaines maisons de Mazyraud et de Monteil. Les « **frans fiefs** », les terres nobles appartenant en propre au seigneur (la « **réserve** ») comme par exemple la ferme des Horts, ne paient pas la taille.

Pour le Crestet, communauté, paroisse et co-seigneurie coïncidaient à l'origine et l'étendue de leur territoire était d'ailleurs faible. La seigneurie s'est agrandie quand, en 1619, Pierre des Boses a acheté les seigneuries des hameaux des Garniers, de Bonneton et de Bouton.

Beaucoup plus important, le territoire de la communauté de Monteil était partagé entre plusieurs seigneurs et ne coïncidait pas avec l'étendue de la paroisse. Celle-ci s'étendait sur toute la rive droite du Doux, englobant le serre de Montoural jusqu'au ruisseau de Grozon (Les Rochettes, Vernes, Mazyraud, Mines, Auréac, Faugeas, Goutteneyre, Les Boses, Valoan), et couvrait quelques hameaux de la rive gauche du Doux : les Egaux, Roumezy, Chochas, Bonnelière.

Lors de la réunion, en août 1799, des communes du Crestet et de Monteil, issues des anciennes paroisses, beaucoup de hameaux qui dépendaient de la communauté de Monteil sont rattachés aux communes de Larnastre, de Gilhoc et d'Empurany. Ceci a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses protestations de la part de la nouvelle commune du Crestet car les bases des impôts n'avaient pas été modifiées en conséquence.

La paroisse actuelle de Monteil a conservé approximativement la même étendue que celle de la paroisse de l'ancien régime.

Il faut donc être très prudent dans l'analyse des chiffres successifs qui nous permettent d'apprécier l'évolution de la population au Crestet et à Monteil. Suivant l'objet de l'estimation, ils sont sur évalués ou sous évalués...

L'évolution de la population

- Les « estimés » de 1464 sont la plus ancienne enquête que nous possédions sur le Crestet, malheureusement non détaillée.

Il y avait alors 16 feux (familles, et on peut approximativement multiplier ce chiffre par 5 ou 6 pour avoir le nombre d'habitants), chiffre certainement sous-évalué car ne comprenant pas les chefs de famille sans fortune.

Monteil, Macheville et Lamastre regroupés représentaient 116 feux (Empurany 55, Arlebosc 48).

Il est intéressant de comparer, à cette époque, les impositions des différentes paroisses voisines:

	aide 1478	aide 1495	crue 1478	crue 1479	crue 1482	feux 1464
Le Crestet	6 livres	4 livres	14 livres	13 livres	18 livres	16
Monteil	13	8	28	27	36	
Empurany	46	31	99	96	128	55
Arlebosc	26	17	55	53	71	48

- En 1644, une estimation des feux certainement aussi sous-évaluée donne 20 feux pour Le Crestet et 30 pour Monteil (Macheville 100, Empurany 100, Arlebosc 80, Boucieu 120).

- Le dénombrement de 1689 paraît correct : 286 habitants au Crestet, 400 à Monteil.

- En 1693, le nombre de feux est probablement un peu forcé : 54 pour Le Crestet, 106 pour Monteil (Macheville 257, Empurany 285, Arlebosc 130).

- 1714 Capitation, Le Crestet : 90 chefs de famille, dont 55 réellement imposés.

- 1731 (sous-estimé) : Le Crestet 60 feux, Monteil 55 feux, Macheville 76 feux, Empurany 180 feux, Arlebosc 110 feux (Boucieu 160 feux).

- 1732 : Le Crestet 66 feux, Monteil 64 feux, Macheville 145 feux (Boucieu et Colombier-le-Jeune 128 feux).

- 1734 (estimation certainement bonne) : Le Crestet 52 feux, Monteil 98 feux, Macheville 103 feux, Empurany 135 feux, Arlebosc 85 feux, Boucieu 60 feux.

- 1740 Capitation, Le Crestet 56 chefs de famille imposés.

- 1773-1774 (estimation correcte, nombre d'habitants) : Le Crestet 361, Monteil 681, Macheville 421, Empurany 1503, Arlebosc 880, Boucieu 264.

- 1790 nombre de « citoyens actifs » :

Le Crestet-lès-Boucieu, 25, imposition totale 946 F, soit imposition moyenne 37,8 F

Monteil 71, imposition totale 1742 F, soit imposition moyenne 24,5 F

Macheville 177, imposition totale 2982 F, soit imposition moyenne 16,8 F

Empurany 224, imposition totale 5707 F, soit imposition moyenne 25,4 F

Boucieu-le-Roi 66, imposition totale 6159, soit imposition moyenne 93,3 F

A part l'imposition moyenne à Boucieu qui semble curieuse, l'imposition moyenne est élevée au Crestet, ce qui signifierait qu'il y avait beaucoup de personnes à fort revenu...

- An II (estimation acceptable, nombre d'habitants) : Le Crestet 364, Monteil 1736(?), Empurany 1500, Arlebosc 1000, Boucieu 262.

- 1801 : commune du Crestet (991 hectares) 935 habitants, Empurany (1894 hectares) 1134 habitants, Arlebosc (1235 hectares) 784 habitants, Boucieu (894 hectares) 514 habitants.

La densité, nombre d'habitants par hectare, est la plus importante au Crestet.

- 1820 : Le Crestet 627 habitants, Empurany 1198, Arlebosc 971, Boucieu 597.

Selon le recensement de 1836, la commune du Crestet aurait alors 1035 âmes. Ceci paraît en contradiction avec les chiffres ci-dessus, mais est donné avec beaucoup de précision dans le registre des délibérations de la commune :

328 garçons, 169 hommes mariés, 25 veufs, 297 filles, 169 femmes, 47 veuves, soit 229 ménages.

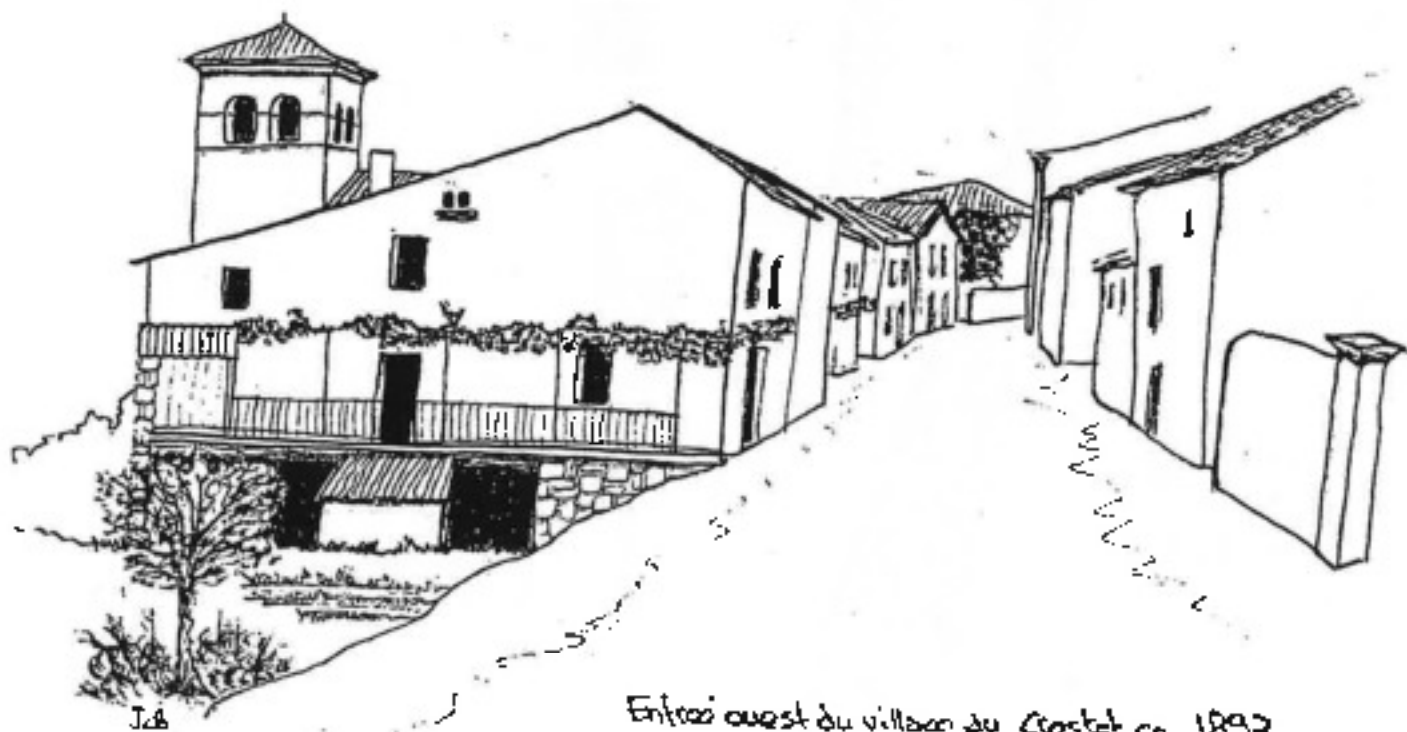
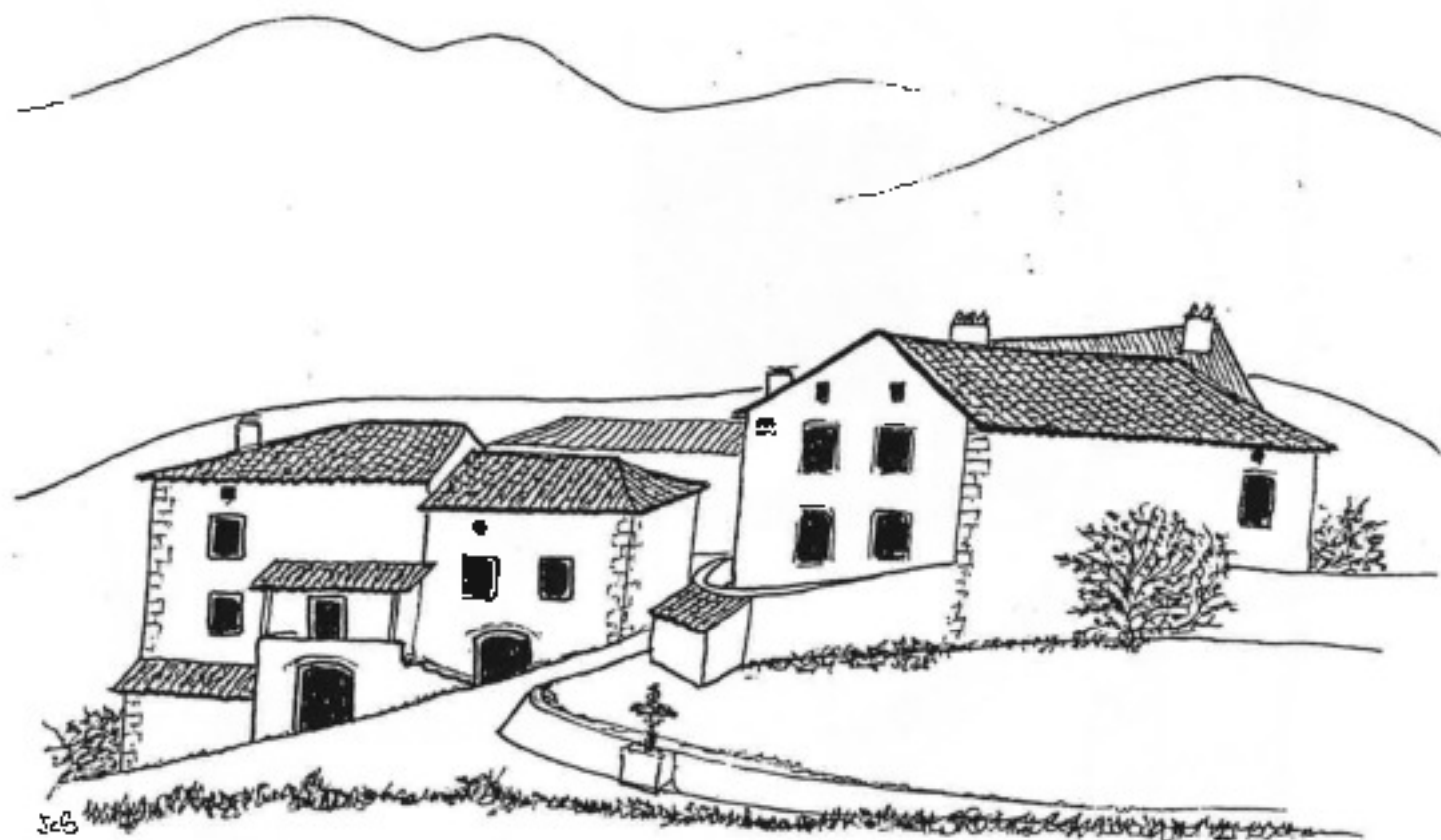
- 1851 : Le Crestet 777 habitants, Empurany 1871, Arlebosc 989, Boucieu 629.

- 1856 : la commune du Crestet a 760 habitants.

- Recensement 1982 :
 chef-lieu 112 habitants (100 en 1975)
 hameaux et divers 324 (305 en 1975)
 total 436 (405 en 1975)

avec 155 résidences principales, 70 résidences secondaires et 40 logements vacants.

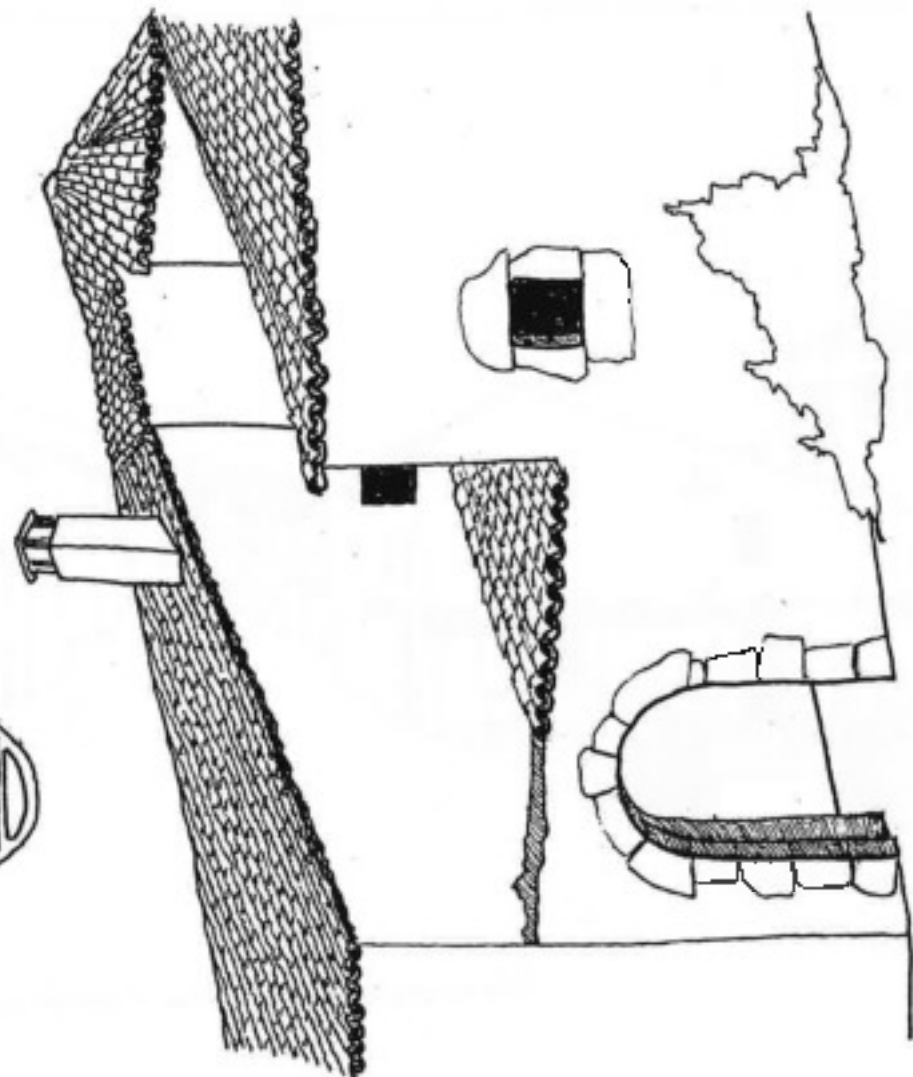
Entrée est du village de Montfeil en 1898



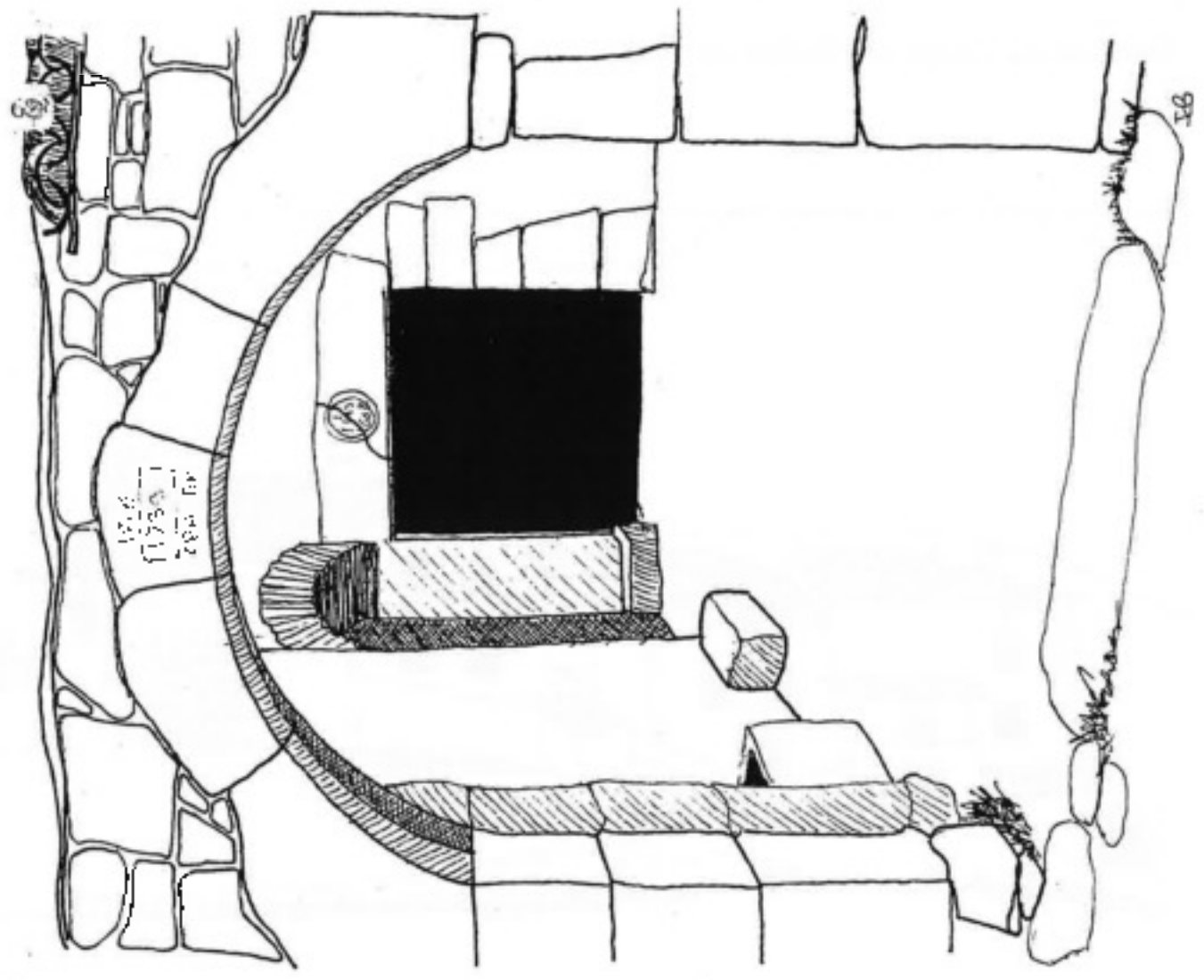
Entrée ouest du village du Costet en 1897



Los Duentons . 1981



1415
1739
CRA AR



18

LA REFORME, LES GUERRES CIVILES

La Réforme est prêchée pour la première fois en 1524 à Annonay. L'évêque de Valence, monseigneur de Montluc, étant favorable à la RPR (« religion prétendue réformée ») sans y adhérer effectivement lui-même, une partie de son diocèse, sur la rive droite du Rhône dans cette zone « frontalière » entre l'Hyrieux et le Doux, se convertit, en particulier à Vernoux, Lamastre et à Saint-Agrève.

Mais, très vite, le mouvement prend une dimension plus politique que religieuse.

Après ses premières défaites en face des troupes royales, l'amiral de Coligny a besoin de reconstituer son armée. Il vient lui-même, vers 1570, recruter des troupes en Vivarais, à Lamastre, à Nozières, à Pailharès avant de repartir en campagne. Mais certains de ses compagnons en profitent pour travailler pour leur propre compte. Ainsi est Erard de Vernoux qui, avec une centaine d'aventuriers, pillait les villages aux alentours de Lamastre et qu'un de ses coreligionnaires, Rochegode, gouverneur pour le roi du Vivarais, est obligé de pendre aux créneaux du château de l'écheylard.

Après la Saint-Barthélemy en 1572, tous les protestants de la région prennent les armes et s'emparent notamment des châteaux de Lamastre et de Désaignes. Ils s'installent également à Bozas dont ils transforment le château en place forte, ce qui leur permettra de rayonner sur toute la région jusque 1574.

Il semble qu'il n'y avait alors qu'un nombre limité de protestants sur les paroisses du Crestet et de Monteil : une famille au Crestet, celle du granger de Michon-le-haut et, sur la paroisse de Monteil, quelques habitants de hameaux et de fermes situés au sud et à l'ouest de Montoura.

À part de périodiques, et relatifs, retours au calme correspondant à quelques successifs accords locaux de pacification, les châteaux de Lamastre et de Désaignes sont pris ou repris par les catholiques et les protestants entre 1580 et 1587. En 1587, les protestants sont éliminés par le célèbre capitaine Chambaud et la ville de Désaignes est en grande partie détruite au cours d'un siège.

Le 3 mai 1587, sous la conduite du prieur Jacques de la Gruterie, des prêtres qui s'étaient réfugiés à Macheville descendent en procession vers une petite chapelle sur la rive droite du Grozon où se trouvait une statue de vierge miraculeuse. Chambaud, qui occupait le château de Pêcheylard se précipite avec ses hommes et massacre 7 prêtres, dont le prieur. La tradition a bien conservé le souvenir des détails de ce drame qui est confirmé par un document provenant de l'abbaye de Saint-Claude - se trouvant à la Bibliothèque Nationale parmi les pièces non classées du fonds bénédictin - et par le tableau du XVII^e siècle qui était placé dans la chapelle, dite des Saints Os, à Macheville où reposent toujours les corps des prêtres assassinés.

À la suite de ce drame, les Bénédictins de Saint-Chaffre n'avaient donc plus de représentants à Macheville. Le prieuré a d'abord été provisoirement rattaché au prieuré de Quintenas, dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Claude, avant d'être cédé en 1593 aux Jésuites du collège du Puy.

En 1598, au moment de l'édit de Nantes, le pays n'est que ruine et désolation, non seulement à la suite des actions de guerre civile mais aussi à cause de la terrible peste qui a dévasté le pays de 1585 à 1587.

Boucieu devient le chef-lieu d'une vaste paroisse protestante qui englobe plusieurs villages dont Le Crestet. Le curé de Boucieu s'étant lui-même converti, son église est transformée en temple de 1590 à 1614. Ainsi, en 1595, le culte a lieu alternativement à Boucieu et à Sainte-Marguerite, aujourd'hui encore quartier protestant de la commune de Gilliac.

De leur côté, les Jésuites qui ont pris la suite des Bénédictins à Macheville, parcourent les campagnes, comme Jean-François Régis, pour entreprendre la lente reconversion des populations.

Après la mort de Henri IV, les guerres de religion reprennent peu à peu, catholiques et protestants contestant chacun le respect par leurs adversaires des conditions d'application de l'édit de Nantes.

Louis XIII vient en personne en 1629, avec Richelieu, faire le siège de Privas où les protestants s'étaient soulevés pour des raisons d'ailleurs plus de politique locale et même familiale que religieuses...

Sous Louis XIV, les dragons de Louvois essaient d'imposer le catholicisme en tentant de généraliser la soumission des protestants. La lutte contre le pouvoir royal qui était le motif principal des affrontements du XVII^e siècle, se transforme peu à peu en une véritable lutte religieuse.

Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, les protestants sont systématiquement poursuivis et arrêtés. Ils sont alors obligés, pour prier, de se réunir au cours « d'assemblées » dans des endroits secrets, au « désert ».

En 1686, il y avait 6 NC (non catholiques) dans la paroisse du Crestet, sur 286 habitants et, dans la paroisse de Monteil 32 NC sur 400 habitants. Mais, à la même époque à Gilhoc, il y avait 900 protestants sur 1750 habitants.

La guerre des Camisards, qui s'est déroulée dans les Cévennes de 1702 à 1704, a un ultime sursaut dans notre région en 1709. Les derniers camisards viennent se réfugier sur le plateau de Vernoux considéré par eux comme un refuge. Abraham Mazel avec une troupe de religionnaires s'empare facilement du château des Boscès où étaient entreposées les armes de la milice catholique. Ils se réfugient d'abord à Tachay, sur la route de Gilhoc à Alboussière, où ils mettent en fuite un détachement de Suisses accourus de Vernoux. Mais, après un dernier grand rassemblement sur le site des Issarlès au-dessus de Saint-Barthélemy-le-Pin, ils sont encerclés et anéantis sur le serre de Létrisme, près d'Alboussière, sur la commune de Charpès. C'est le dernier combat des « guerres civiles » en Vivarais.

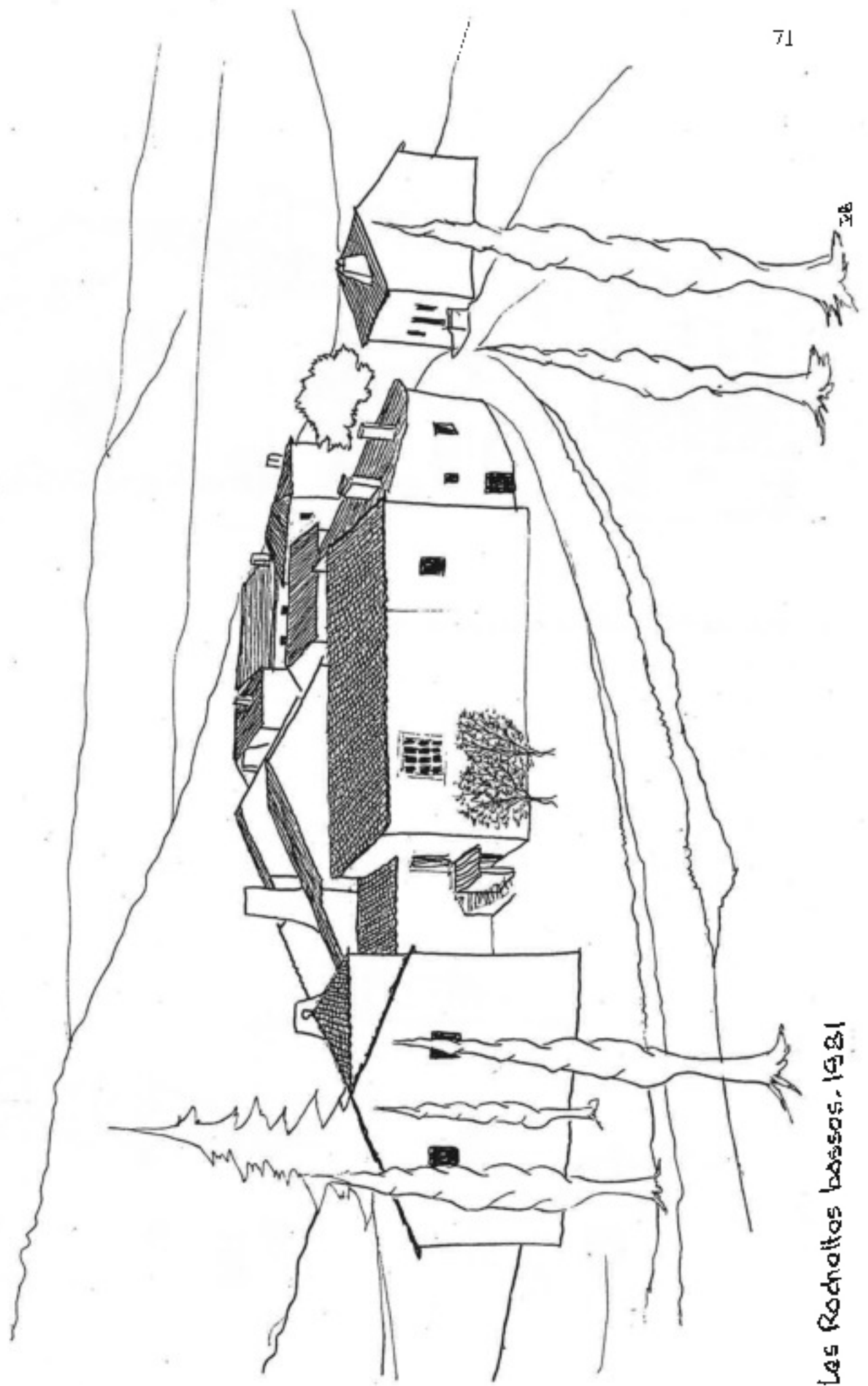
Il y a en 1732, une famille protestante au Crestet sur 66 familles et 10 familles protestantes à Monteil sur 64 familles.

Les persécutions, en s'atténuant, durent jusque 1760. Le pasteur Morel est arrêté au Savel de Lanastre en 1732. Il est tué alors qu'il tentait de s'échapper.

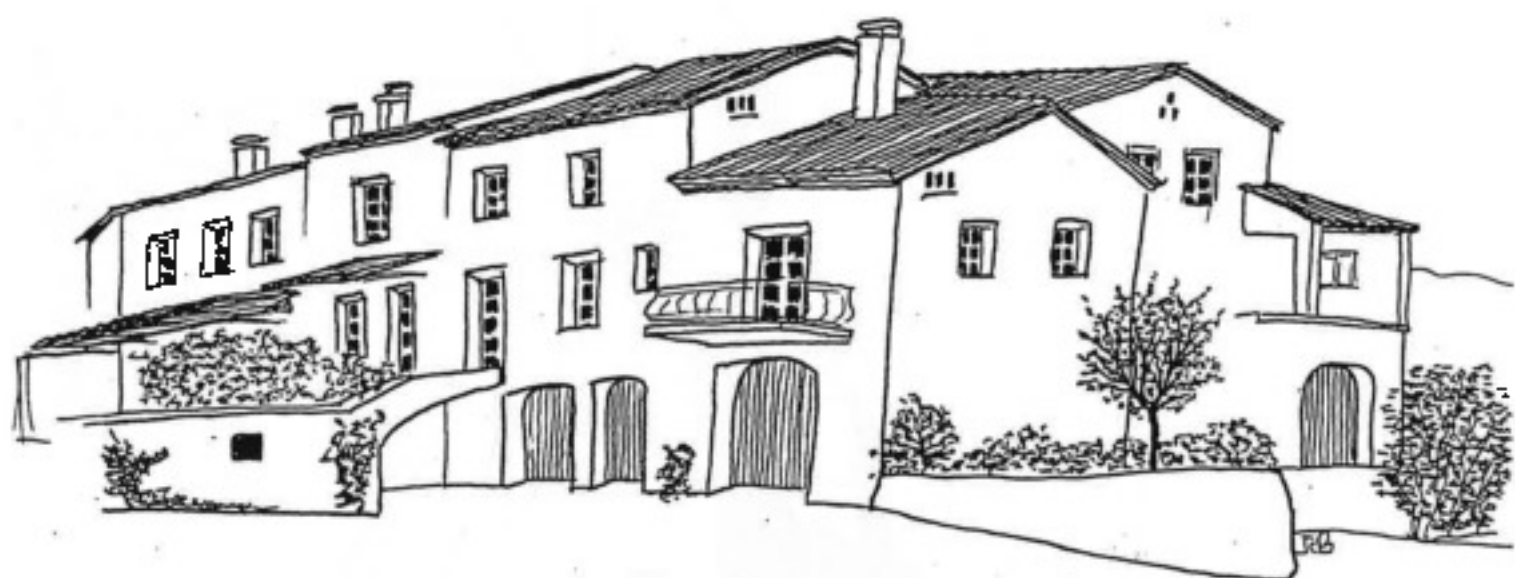
Mais, pour les fidèles de l'église Sainte-Marguerite, les assemblées qui ne se tenaient auparavant que de nuit, se tiennent de jour à partir de 1744, d'abord à Boisrond, puis à Tachay.

Pourtant, par jugement du 8 mars 1745, l'intendant condamne les non-catholiques des communautés d'Empurany, Le Crestet, Monteil, Gilhoc, Grozon et Saint-Barthélemy-le-Pin à 500 livres d'amende pour la tenue de ces assemblées...

Ce n'est qu'en 1787 que la religion protestante est enfin officiellement reconnue.



Les Rochettes basses. 1981



Hamiau de Banchet - le Chénavier - 2003



Le Banchet - maison de Jean Banchet, notaire royal entre 1688 et 1701 - vers 1950

LA SOCIÉTÉ RURALE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

La société rurale était, sous l'ancien régime, très hiérarchisée. Et comme les petites communautés rurales vivaroises étaient obligées de vivre en économie fermée, les fonctions étaient très variées.

Dans les actes et registres de la communauté du Crestet, nous relevons ainsi explicitement :

- les « bourgeois », propriétaires rentiers ou personnes exerçant une profession libérale,
- les « ménagers », propriétaires exploitants à la tête de domaines importants,
- les « laboureurs », propriétaires exploitant de petits domaines,
- les « brassiers », petits agriculteurs possédant quelques arpents de terre,
- les « travailleurs de terre », journaliers travaillant pour le compte des ménagers ou des laboureurs,
- les « fermiers », exploitants non propriétaires, prenant des domaines « à ferme ».
- les « grangers », ou métayers. (le grangeage était la forme la plus fréquente de location),
- les « maîtres artisans », les « compagnons artisans »,
- les « valets » et les « servantes »,
- les « veuves ».

Quelques précisions doivent être apportées à cette classification :

* Souvent, des propriétaires non exploitants n'habitaient pas sur la paroisse. Ils sont « forains ».

Ces sont, par exemple, les descendants de Pierre de Souverain de Treslemont et ensuite François de Toumon de Meyres, imposés pour leur domaine roturier de Maleval.

Ces sont aussi les soeurs de la Charité de Boucieu qui, à la suite de donations, possédaient un grand nombre de maisons et de terrains au Crestet même, à Moulin, aux Durantons et à Padel.

* Des ménagers pouvaient être propriétaires et exploiter des terrains sur la paroisse du Crestet, sans y habiter. C'est, par exemple, la famille Garde, de Tinccy (Aulebosc) ou de Robert (Boucieu), la famille Rattier (Colombier), la famille Trolhier, des Rochettes hautes sur la paroisse de Monteil, la famille Eydalène, de Bonneton sur la paroisse d'Empurany.

* Les artisans sont, très souvent eux mêmes, propriétaires de terrains qu'ils exploitent (ils sont alors brassiers ou laboureurs) ou font exploiter. Ainsi les Bouvier qui, dès 1639 au moins, ont ouvert leur auberge du Crestet mais continuent à exploiter leurs terres. Jean Bouvier est encore indiqué comme laboureur en 1674.

* Il y avait fréquemment aussi plusieurs professions exercées par les membres de la famille vivant sous le même toit.

Dans les rôles de la taille pour 1693 et 1706, 60 propriétaires de terrains sont imposés : 41 habitent sur la paroisse du Crestet, 19 sont « forains ».

Parmi les 10 propriétaires les plus imposés on relève :

4 ménagers du Crestet, Pierre Passa des Durantons, Jean Banchet des Durantons, Jean Murct de Bouton, Pierre Molin de Moulin,

1 ménager forain, Antoine Trolhier des Rochettes hautes,

3 bourgeois, Jean Banchet notaire au Chênevier, Pierre Roux praticien à Roux, Claude Desroches procureur juridictionnel des terres des Boscs aux Girauds, Jean Fourel,

1 tisserand, André Magninet au Crestet.

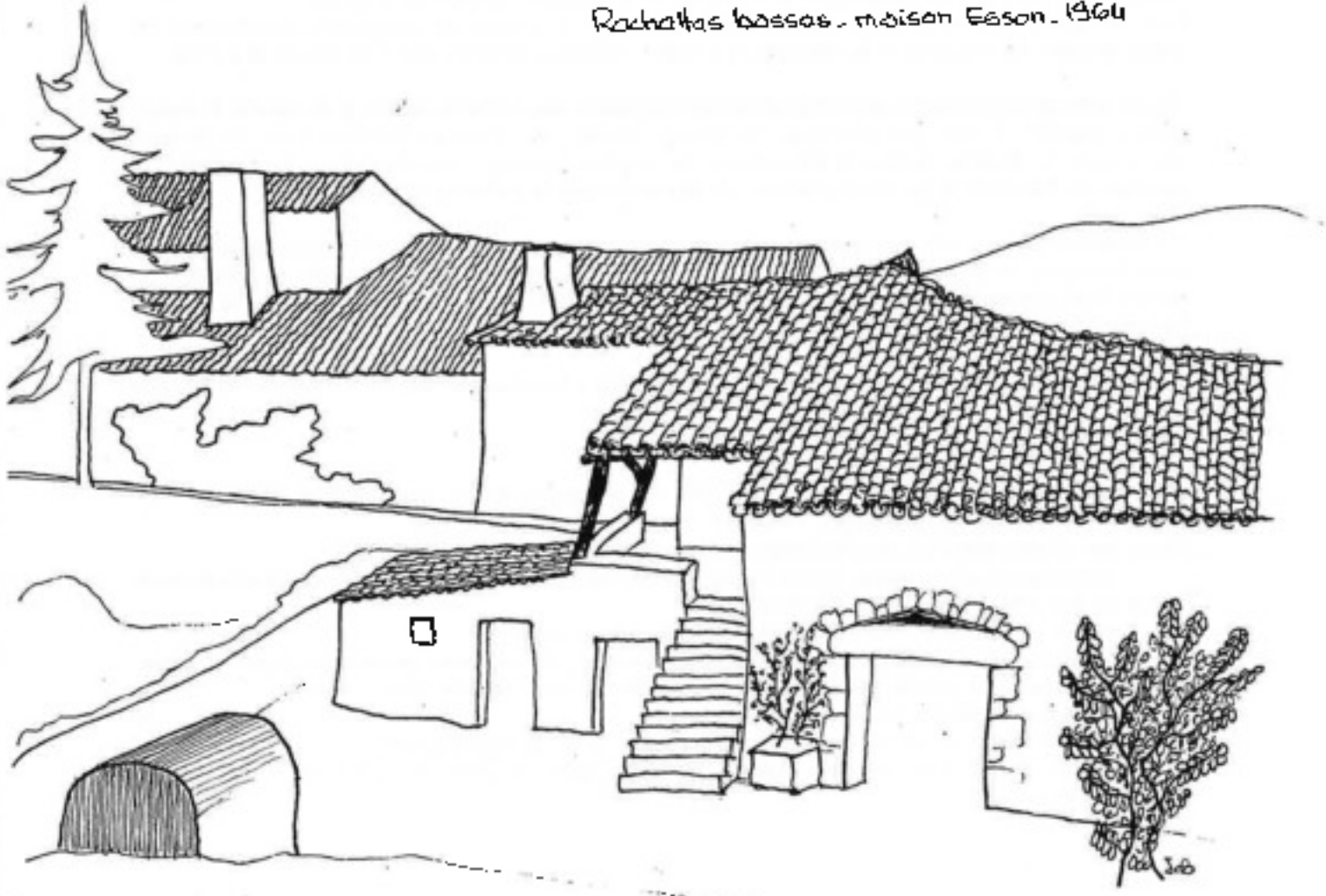
Ils paient 57% en 1693, et 54% en 1706 du montant de l'imposition totale.

A eux seuls, les 4 plus imposés paient 31% en 1693 et 28% en 1706 du montant de l'imposition.

Rochettes basses - 1981



Rochettes basses - maison Esson - 1964



Nous trouvons dans ces rôles, aussi bien que dans les actes de la même époque :

Vincent Boisson est ménager de Peyre Faveyre. Jean Pierre Badon est ménager au Crestet (son fils, lui, sera drapier). Antoine Morfin est ménager à Mayau.

Pierre Magninet est laboureur à Michon, Antoine Cadet et Philibert Roujul sont laboureurs aux Traversiers. Jean Roure est laboureur à Bouton, Jean Dalicieux laboureur au Crestet.

Jacques Challaye, Jean Poulmard, Antoine Tracof sont brassiers.

Fleury Saint-Just est travailleur de terre aux Traversiers, Claude Robert l'est aux Durantons.

Michel Roches est le granger des Passa des Durantons pour leur domaine de Palet.

Claude Bouchet est le valet de Pierre Champelot au Chênevier.

Les rôles de capitation de 1714 et de 1740 donnent une image plus complète de la population du Crestet dans la première moitié du XVIII^e siècle. L'imposition porte sur l'ensemble des revenus, et pas seulement sur les revenus fonciers.

90 chefs de famille sont recensés, mais seulement 55 sont imposés.

On voit apparaître quelques artisans parmi les 10 chefs de famille les plus imposés. Ce sont : Jacques Lunique, charpentier à Boilaigue (1714), Guillaume Juge, tonçonn aux Bessocas (1714), Joseph Bouvier, hôte au Crestet (1740).

Ces 10 propriétaires paient 54% en 1714 et 57% en 1740 de l'imposition totale.

Les chefs de famille vivant exclusivement de la culture sont 39 en 1714 (dont 23 imposés) et paient 54% de l'imposition. Ils sont 32 en 1740 et paient 52% de l'imposition.

Parmi les 39 chefs de famille agriculteurs, il y a :

13 ménagers ou laboureurs. En plus des ménagers déjà connus, Banchet, Passa, Muret, Morlin... nous voyons apparaître Jacques Chênevier au Chênevier, François Joly et Alexandre Balain aux Girauds, Abraham Aynard laboureur aux Traversiers.

7 travailleurs ou brassiers : Jean Cadet, Barthélemy Bouchet, Pierre Magniner, André Aynard, Jean Roure, Pierre Eydalène, Jean Eynard.

1 fermier et 18 grangers. La plupart des grangers ne sont pas imposés. Très peu d'ailleurs sont originaires du Crestet.

Les artisans sont 26 et paient 28% de l'imposition totale.

Il y a également 4 valets et 8 servantes. 3 ménagers ont chacun 1 valet et 1 servante. 3 ménagers n'ont qu'une servante. Le notaire, Jean Banchet, a un valet et une servante. Le curé a une servante.

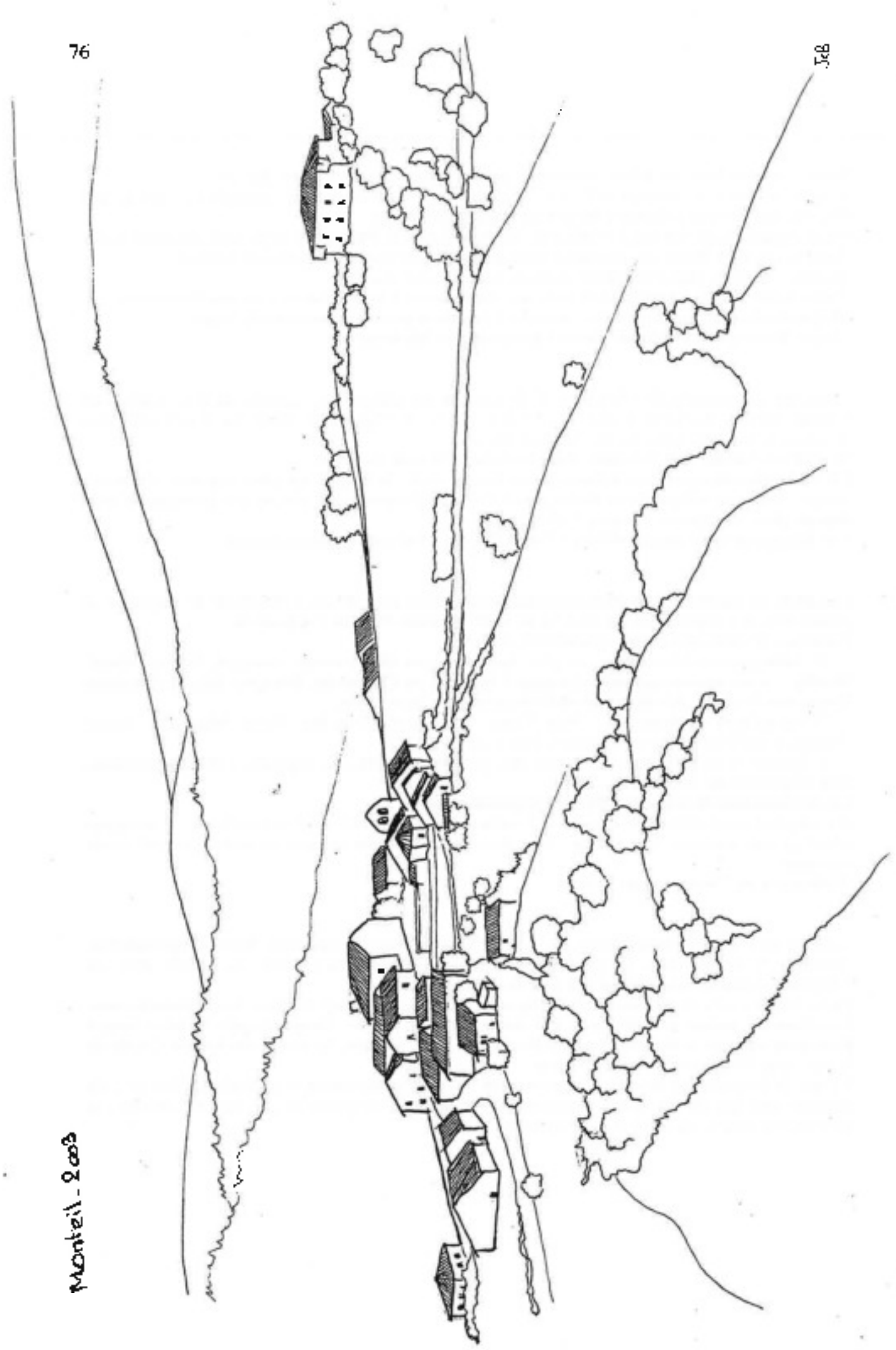
3 ménagers du Crestet ont un granger.

Dans le livre de reconnaissances de 1757, 57 propriétaires ont leurs biens soigneusement détaillés. 16 d'entre eux ne résident pas sur la paroisse du Crestet. Ils paient 28% de l'imposition calculée sur la base des prix de 1762.

Parmi les 10 chefs de famille les plus imposés, les ménagers sont toujours les plus nombreux. Jean Banchet, notaire au Chênevier, a la censive la plus élevée. Viennent après lui Jean Joseph Rouveure ménager à Bouton, Joseph Bouvier hôte au Crestet, la veuve de Joseph Garde de Raux, Jean Pébelier tailleur à Boilaigue...

En cas de fermage, de domaines mais surtout de simples parcelles, il apparaît que les prix de location sont très élevés. C'est d'ailleurs généralement le propriétaire qui paie les impôts : la location est franche de toute taille et censive.

Monteil - 2003



LE CRESTET- MONTEIL, LES VILLAGES

Le VILLAGE DE MONTEIL, les MERLES, le GROUBON

(il est nécessaire d'associer au village de Monteil le hameau des Merles qui était l'entrée du bourg, et celui du Groubon qui est son extension, particulièrement au XIXe siècle).

En 961 Geilvin, comte de Valentinnois, donne aux Bénédictins de Saint-Chaffre, avec l'église de Macheville, « *In alio loco, villam quae dicitur Canilis* »...

« Canilis » est donc une « villa » qui n'était pas dans les dépendances directes de Macheville, mais qui, faisant partie de la même donation aux Bénédictins, était appelée à rester très liée à Macheville. Où était Canilis ?

Nous avons tout d'abord pensé, compte tenu de la similitude des noms, qu'il s'agissait de Chanareille, à proximité de la cote 536 de la rive gauche du Doux. Mais aucun élément (vestiges de murs, morceaux de tuiles ou de poteries) n'a pu être retrouvé sur place pour confirmer cette hypothèse. Il est d'autre part certain que les Bénédictins ont dû rapidement, selon leur habitude, construire une église ou une chapelle à Canilis, pour recueillir les dîmes. Dans la bulle du pape Alexandre III en 1179, il n'est cité aucune église rattachée à Saint-Chaffre dont le nom soit proche de celui de Canilis. Par contre, après l'église de Macheville avec ses chapelles de Lamastre et de Retourtour, est bien mentionnée l'église de Monteil.

Il y avait donc une église à Monteil appartenant aux Bénédictins à la fin du XIIe siècle. Et, étant donné la facture des chapiteaux du porche, et les thèmes traités, cette église devait exister et appartenir déjà aux Bénédictins aux Xe-XIe siècles.

Nous pensons donc maintenant que l'ancienne Canilis ne pouvait être située que sur l'actuel site de Monteil (« Montilis », suivant les décimes de 1275, « Mont Elus », comme certains l'ont écrit plus récemment).

*

Le village de Monteil est placé sur une croupe, enserrée par une boucle du Doux. Ce type de situation est une preuve de très grande ancienneté. Elle montre aussi la possibilité d'un bourg pouvant avoir été beaucoup plus étendu (peut-être en continuité avec les Merles).

Sur le point le plus haut de la croupe, le curieux nom de « Basse-Cour » peut laisser penser qu'il y aurait eu là un château au X-XIe siècle. Mais, pour l'instant, aucun reste n'en a été observé sur place, à part d'importants tas de pierres, et aucun document n'a pu être trouvé qui le confirme.

Cette exceptionnelle position de Monteil sur sa croupe, à l'écart de tout chemin ou route, a nui à son développement. L'accès est difficile à partir de l'ancienne route du Crestet à Lamastre, qui faisait un crochet jusqu'au Groubon, par la crête partant des Fourches (mais, déjà, un chemin allait directement des Fourches à Lamastre, dont le tracé sera repris par la nouvelle route en 1862).

Des « chemins à talons » rejoignaient le « col de Monteil » (comme on appelait parfois le Groubon) :

- à l'est depuis le col de Bouton, par Grammeland, Michon et les Traverses.

- au nord-est depuis les Egaux, en traversant le Doux sur un gué situé sous le Rocher de Saint-Pierre.

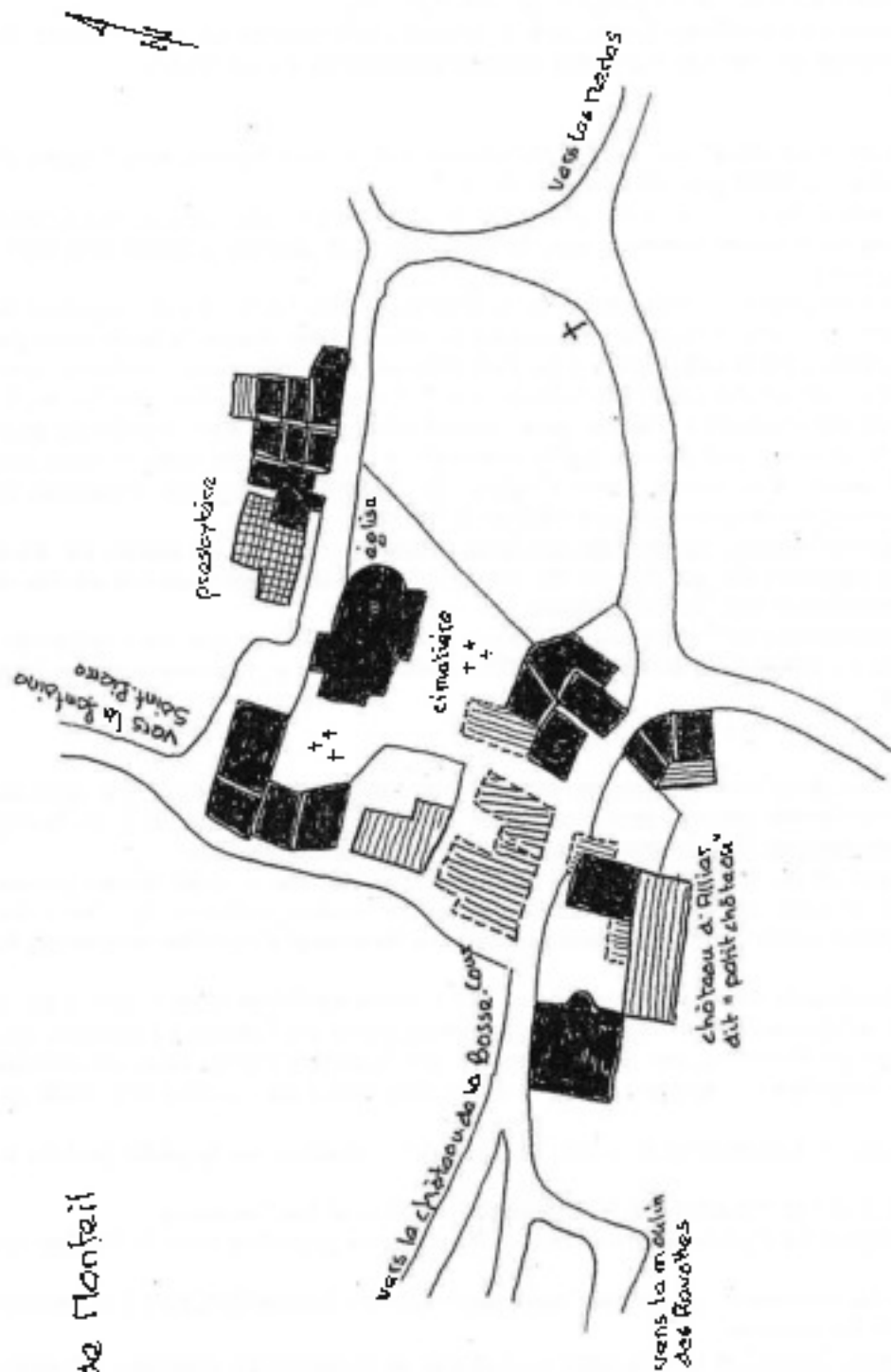
Pour aller à Lamastre, au sud-ouest, on prenait l'ancienne route qui longeait le Doux à la hauteur de la voie de chemin de fer actuelle.

Le bourg de Monteil ainsi éloigné de tout passage n'avait pas de commerces, auberges, cabarets ou artisans travaillant pour les rouliers (maréchal-ferrant). Il existait pourtant un calé au Groubon au XIXe siècle, dont nous n'avons pas de traces plus anciennes.

Monteil se présente aujourd'hui comme un village « fermé », qui s'est construit autour de son église, mais ce n'est pas un village « clos » par une muraille.

Les fenêtres principales des maisons sont ouvertes vers l'intérieur du bourg. Il y a peu d'ouvertures vers l'extérieur, principalement au nord et à l'ouest, où les murs en continu pouvaient ainsi assurer une certaine protection.

Bourg de Montfeil



-  - bâtiments existant en 1789
-  bâtiments existant en 1800
-  bâtiments existant la cadastre de 1834 mais détruits depuis
-  bâtiments en construction cadastre, figurant sur la cadastre de 1882

Echelle 1 cm pour 10 mètres

Le sud est contrôlé, sinon protégé, par le « petit château » qui n'est en fait qu'une très belle maison-forte construite plus comme un réduit que comme un élément de défense pour le village. Une petite construction qui existait encore sur le cadastre de 1834, au coin est de la grange du château, était peut-être une tour qui commandait l'entrée du village.

À début du XIXe siècle, cinq petits chemins sortaient du bourg de Monteil :

- à l'ouest vers le château de la Basse-Cour avec un raccordement qui descendait vers le moulin des Revoltes,
- au nord, vers la fontaine Saint-Pierre où tout le monde allait s'approvisionner en eau et où était également le lavoir municipal.
- à l'est, deux chemins qui se rejoignaient avant d'aller vers les Merles.
- au sud, vers les vignes de Monteil.

Il est possible que le bourg se soit, autrefois, étendu vers le sud, jusqu'aux Merles. D'ailleurs la butte de Monteil se rétrécit au niveau de son raccordement côté montagne et le « col de Monteil » était peut-être un fossé artificiel barrant la route pour des raisons de sécurité, qui aurait été utilisé ultérieurement par la route départementale RD 578 en 1857.

*

Monteil étant divisé en plusieurs coseigneuries entre les prieurs de Machville et les Beaumont-Brison (famille des Boses) nous ne possédons que très partiellement le livre des reconnaissances établies en 1756-1759. Nous n'avons pas non plus de livre de taille et de capitation. Nous connaissons donc très peu les habitants de Monteil aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Au hameau des Merles, qui s'est appelé antérieurement Maguinet, il y a plusieurs maisons très anciennes. Dans une de ces maisons, une belle cheminée en pierre porte la date de 1599 qui est surmontée d'un écu avec des armes à 5 pals. En héraldique, les armes portant plus de quatre pals sont exceptionnelles. Nous ne sommes pourtant pas parvenus à identifier la famille correspondante.

Cette maison présente une très belle fenêtre avec un linteau à deux accolades. Une petite fenêtre en liers-point ainsi qu'une porte sont certainement des réemplois.

C'est peut-être cette même date de 1599, peu lisible, qui est portée sur la clef de voûte du portail d'une maison située de l'autre côté de la route présentant un joli aître bien restauré.

Habitaient aux Merles en 1757 un certain Jean Giraud et Jean Baptiste Traversier, qui était juge de Monteil, et dont le petit fils rachètera aux Reboullet le château de la Basse-Cour.

Dans les années 1640 est signalé sur plusieurs actes un Nodon, notaire à Monteil. En 1674, la veuve de Pierre Nodon, notaire royal et mère d'un autre Pierre Nodon, son successeur également décédé, vend l'office à Jacques Dumay, de Saint Basile. Le prix n'est que de 95 livres ce qui signifie que l'étude ne devait pas être florissante.

Dans le village même, sont cités en 1756 et 1759, Jean-Pierre Ciervy, Philibert Malfay, Antoine et Pierre Ladreyt.

À cette époque est soulignée l'importance du vignoble sur la croupe sud de Monteil, avec 17 propriétaires dont la plupart habitent le bourg même ou le hameau des Merles.

En 1768, la cloche qui est installée dans le clocher de l'église a pour parrain le sieur Jean-Pierre Bancel, des Égoux, et pour marraine Mademoiselle Marianne Roux.

Habitent Monteil en 1808, Alexandre Eynard et Jean Jacquet.

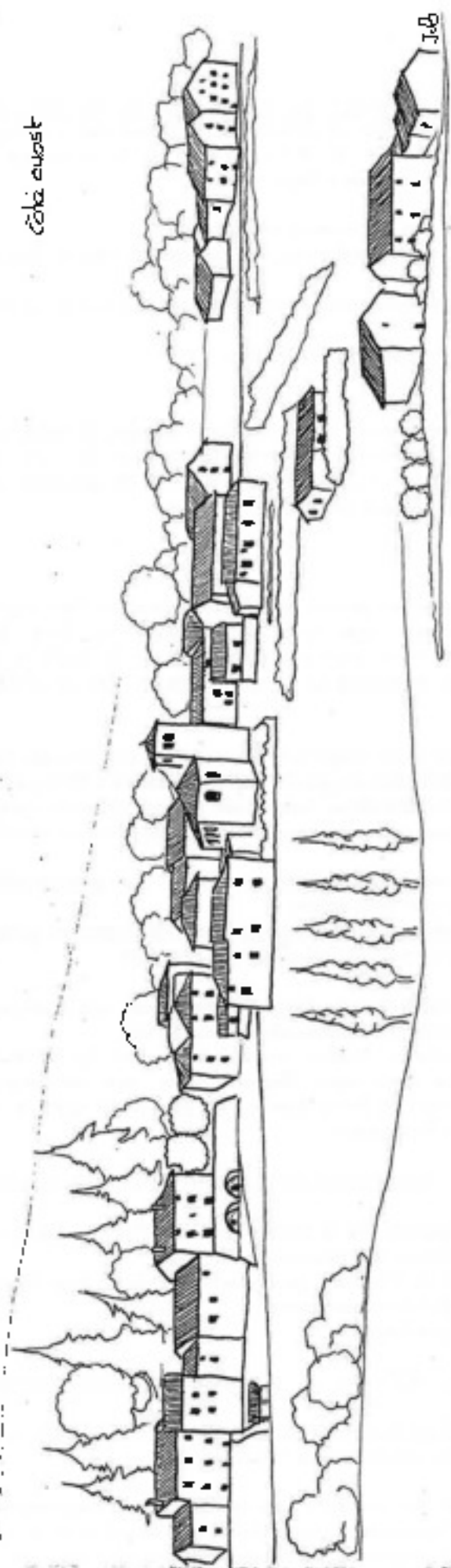
Il y a 23 maisons dans le bourg de Monteil en 1835, ce qui est important. Mais combien d'habitants ?

La rue qui longe l'église présente quelques maisons avec de belles fenêtres. Une maison avait encore, il y a quelque temps, une intéressante porte défendue par une bretèche.

Aujourd'hui, Monteil est en plein développement. Le lieu-dit « Les Boissières », bien exposé sur le flanc ouest de la croupe, est devenu un lotissement recherché qui s'étend vers le sud jusqu'au Grouhon où s'est installé un bon hôtel. C'est une véritable renaissance pour Monteil !

Vue panoramique du Crastet

côté ouest



côté est

